2026
octobre

Bulletin de liaison

société d'ergonomie de langue française

numéro 192

Société d'Ergonomie
de Langue Française

SOMMAIRE

Éditorial p.3

Composition du Conseil d'Administration p.5

Rapport moral 2025-2026 p.8

Rapport comptable et financier p.26

Projet d'activité 2025-2026 p.33

Conclusion p.38

Liste des acronymes p.39

Annexes p.40

Lire un rapport moral c'est accorder de l'importance à l'association à laquelle on adhère et au travail réalisé par les administrateur·ices ainsi qu'aux contributeur·ices des différentes commissions et associations, c'est aussi se projeter dans le projet de l'association. Votre regard, votre point de vue comptent et ce rapport servira de support à nos échanges lors de l'Assemblée Générale (AG) du 9 novembre 2026. Nous vous y attendons.

Cette année est marquée par les points suivants :

- La poursuite du travail de consolidation des finances de l'association. Les résultats du congrès de Nanterre de juillet 2025, associés aux efforts de maîtrise des dépenses, ont permis de reconstituer notre trésorerie et de retrouver un fonctionnement plus favorable au soutien des revues et des commissions. Cette amélioration appelle toutefois à maintenir notre vigilance, notre équilibre financier restant fortement dépendant des recettes des congrès ;
- La tenue du 59e congrès de la SELF, organisé à Nantes du 23 au 25 septembre 2026 par un collectif local, avec l'appui de membres du CA. Ce congrès a constitué un temps fort de partage et de réflexion sur l'avenir des activités humaines et de l'ergonomie. L'absence de congrès en 2027 et la candidature reçue pour 2028 nous conduisent à réfléchir à la continuité de ces rencontres et aux modalités de leur organisation ;
- L'achèvement de la refonte de la plateforme de gestion des adhésions et des cotisations, avec la création d'un espace personnel pour les adhérent·es. Ce chantier contribue à simplifier les démarches, à fiabiliser notre gestion et à mieux maîtriser les coûts de maintenance informatique. Le développement des adhésions et le renforcement des liens avec nos membres restent des priorités ;
- La structuration de la commission Communication et le développement des ateliers d'échange, pour mieux faire connaître les actions de la SELF et nourrir les échanges au sein de notre communauté. L'approche territoriale « SELF à vous » se poursuit également avec la préparation d'une rencontre en Occitanie début 2027, en partenariat avec le RESACT ;
- La poursuite des actions des commissions Histoire, Jeunes Pratiques en Réflexion (JPR) et Risques Professionnels et Représentation du Personnel (RP²), ainsi que la création de la commission Activité, Genre, Intersectionnalité, Santé (AGIS+). La SELF compte désormais

Directeur de la publication
Alexis CHAMBEL

Directrices en chef
Karine CHASSAING
email : karine.chassaing@ergonomie-self.org
Véronique RUIZ JIMENEZ
email : veronique.ruiz-jimenez@ergonomie-self.org

Création et maquette
Elodie BARDON

Maquette et Impression
G.N. Impressions, Villematier (31)
contact@gnimpressions.fr

Adresser la correspondance à :
Marie GIUDICELLI
625 Chemin des Bousquetiers
83136 Néoules
Tél. : (+33)6 34 66 47 50
email : marie.giudicelli@ergonomie-self.org

cinq commissions, dont l'engagement contribue à la richesse de la vie associative et à la prise en compte de nouvelles attentes ;
- Le renforcement du soutien à la recherche, avec notamment le lancement de l'appel à projets « SELF Recherche + », le travail engagé pour améliorer la visibilité des équipes et des recherches en ergonomie, et l'exploration de nouvelles possibilités de financement ;
- La poursuite du travail avec les associations et le syndicat réunis au sein d'ORME, notamment autour du recensement des ergonomes de 2026 et de la reconnaissance du métier ;
- Le maintien de nos liens avec les instances européennes et internationales, notamment l'IEA et la FEES, ainsi qu'avec ARTEE, et l'ouverture d'échanges avec l'association brésilienne ABERGO, afin de soutenir la reconnaissance des ergonomes et de développer les coopérations scientifiques et professionnelles.

Le rapport est structuré selon le format habituel :
- Le rappel de la composition de l'équipe du conseil d'administration élargie ;
- Le rapport moral de notre société ;
- Le projet de l'année 2026 / 2027.

Alexis CHAMBEL,
Président de la Self

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à l'Assemblée Générale du 04 novembre 2025, 3 nouvelles administratrices ont été élues. Il s'agit de Pascale Freigneaux, Danie Jon et Aude Villemain. 3 mandats ont été renouvelés : Alexis Chambel, Karine Chassaing et Frédéric Luzi.
Les autres membres élu·es du Conseil, dont les mandats se poursuivent, sont : Liliana Cunha, Loic Grosdemouge, Vanina Mollo, Véronique Ruiz-Jimenez, Jeanne Thébault et Rafaël Weissbrodt.
Alexis Chambel a conservé le poste de président, Karine Chassaing celui de trésorière et Véronique Ruiz-Jimenez, celui de Secrétaire Générale.

LE BUREAU

Pour chaque membre du CA sont précisés les groupes de travail et missions auxquel·les chacun·e contribue ainsi que leurs fonctions hors vie associative.



Alexis CHAMBEL : *Président*
Communication – Groupe Recherche – Gestion du SI – Concours vidéo Master.
Chercheur UQAM | Université du Québec à Montréal.



Karine CHASSAING : *Trésorière*
Co-responsable du Bulletin de liaison – Référente commission RP2 –
Groupe Recherche.
Enseignante chercheure en ergonomie, ENSMAC / Bordeaux INP.



Véronique RUIZ JIMENEZ : *Secrétaire Générale*
Co-responsable du Bulletin de liaison – Suivi congrès – Référente ARTEE –
Chargée de mission expertise et ergonomie – Réseau national insertion et maintien en emploi des personnes en situation de handicap.



Liliana CUNHA : *Vice-Président Affaires Internationales*
Déléguée IEA Groupe Affaires Internationales – Groupe Recherche-relations avec les revues – Psychologue du travail, Enseignante, Faculté d'Éducation et Psychologie, Université Catholique Portugaise Porto.



Frédéric LUZI : *Vice-Président Affaires Nationales*
Relation avec ORME et les associations – Groupe Communication – Suivi des congrès.
Ergonome retraité.

LES ADMINISTRATEUR·TRICES



Danie JON
Communication réseaux sociaux et site Self – Groupe recherche –
Référente Commission JPR – Ergonome ph.D, Architecte D.E.



Pascale FREIGNEAUX
En soutien aux Affaires Nationales
Ergonome conseil et Enseignante en ergonomie à l'université de Toulouse Jean Jaurès.



Vanina MOLLO
Groupe Recherche – Suivi congrès – Concours vidéo Master
Enseignante chercheure en ergonomie, HDR, IPST CNAM Toulouse INP.



Rafael WEISSBRODT
Groupe Affaires Internationales Communication – Groupe Recherche – Suivi congrès
Professeur associé à la Haute école de santé du Valais, chargé d'enseignement à l'Université de Neuchâtel.



Loic GROSDEMOUGE
Groupe Recherche – Gestion du SI – Suivi des congrès.
Ergonome consultant – METTHOD.



Aude VILLEMAIN
Groupe Recherche.
Enseignante chercheure en ergonomie à l'université d'Orléans.



Jeanne THÉBAULT
Groupe Recherche – Concours vidéo Master – Référente commission JPR.
Enseignante chercheure en ergonomie à l'université de Lille.



Marie GIUDICELLI
Secrétariat administratif – Adhésions.

DÉLÉGATIONS ET PRÉSIDENCES DE COMMISSIONS (membres non-administrateur·ices)

Cinq commissions réalisent un travail conséquent pour notre association. Elles sont présidées ou co-présidées par des membres non-administrateur·ices. Elles donnent la possibilité de démultiplier notre action ou de répondre à des besoins exprimés.

Nous remercions ainsi :

Commission Histoire

- Présidence : Francis SIX
- Membres : Nicole CARLIN, François DANIELLOU, Frédéric DECOSTER, Pierre FALZON, Alain LANCRY, René PATESSON, Jean-Claude SPERANDIO, Annie WEILL-FASSINA

Commission Jeunes Pratiques en Réflexion (JPR)

- Présidence : Julien BENOIST
- Membres : Juliette TRAN
- Membres au Pérou : Melissa BEHORQUEZ, Mirtha MESTANZA TUESTA, Carolina ULLIEN MANCILLA

Commission Risques Professionnels et Représentants du Personnel (RP²)

- Présidence : Ludovic PONGE
- Membres : Boris AUGROS, Clémence DENIS, Pascal ETIENNE, Louis GALEY, Eloise GALLIOT, Frédéric GAREM, Maria Sol PEREZ, Gérard VALLERY

Commission Communication

- Présidence : Anne GRUNSTEIN
- Membres : Sophie COUROUSSE, Ludovic ELIPOT, Frédéric LUZI, Philippe NEGRONI, Selma LANCMAN, Cédric GOUVENELLE
- Communication réseaux sociaux et site Self : Danie JON & Loïc GROSDEMOUGE

Commission Activité, Genre, Intersectionnalité, Santé (AGIS+)

- Présidence : Fabienne GOUTILLE & Isabelle PROBST
- Membres : Christelle CASSE, Adélaïde NASCIMENTO
- Membres au Portugal : Liliana CUNHA
- Membres au Québec : Marie LABERGE

LES DÉPARTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous comptons cette année 1 départ.

Rafael WEISSBRODT nous quitte aux termes de deux mandats bien chargés dans le bureau de la Self. Nous le remercions pour son engagement de qualité tant pour les affaires internationales que pour l'organisation scientifique des congrès de la Self. Il a notamment bien œuvré pour le congrès de Genève puis, fort de cette expérience, pour celui de Nanterre.

Nous le remercions vivement. Nous savons déjà qu'il continuera à apporter sa contribution à notre communauté ici ou là.

CONGRÈS SELF 2026 NANTES

Le 59ème Congrès de la SELF s'est tenu du 23 au 25 septembre 2026 à Nantes, à la Cité des Congrès sur le thème : « Futur des activités humaines, réalité des situations de travail, réalité des transformations : Quelle(s) Ergonomie(s) ? ». Au moment de l'écriture de ce bulletin, le congrès vient de s'achever mais on peut déjà en déduire que ce fut une belle réussite. Le suivi de l'organisation de cet évènement fait partie des tâches accomplies par des membres du CA durant la période 2025-2026.

Le congrès a été organisé par un collectif de consultant·es ergonomes de la région nantaise : Sébastien ARNAUD, Yvan BOBY, Nathalie CHIOSI, Eric FORTINEAU, Éloïse GALIOOT, Cécile GOUDEAU, Samuel LE GAL, et Christophe REAL, Responsable pédagogique du Master du CNAM de Nantes. Loïc GROSDEMOUGE et Frédéric LUZI ont participé au Comité d'Organisation en tant que membres du CA.

Sur l'organisation, le prestataire Carte Blanche a aussi été à l'œuvre pour une deuxième année consécutive, ainsi qu'une trentaine de volontaires issus du Master du CNAM de Nantes, sans qui le déroulement du congrès n'aurait pas été aussi fluide et joyeux.

Quant au comité scientifique, il était composé de Marion ALBERT, Sébastien ARNAUD, Yvan BOBY, Géraldine BODY, Gaëtan BOURMAUD, Willy BUCHMANN, Liliana CUNHA, Christine CHAUVIN, Cécile BRIEC, Christophe REAL et Christine VIDAL-GOMEL. Alexis CHAMBEL, Vanina MOLLO et Rafaël WEISSBRODT ont participé au titre du CA.

Quelques chiffres

Le congrès a rassemblé **443 inscrits et 150 soumissions**, dont **138 contributions acceptées** : 117 communications orales, 11 symposiums et 8 tables rondes & ateliers. La relecture a mobilisé **116 membres du comité de relecture, ainsi que 17 membres du RJCE**.

Sur le contenu

Le congrès a permis de questionner l'évolution de l'ergonomie face aux transformations environnementales, sociales, géopolitiques, technologiques et organisationnelles, ainsi que la capacité de la discipline à faire évoluer ses méthodes et ses pratiques pour accompagner durablement les transformations du travail et contribuer au développement humain. Le thème du congrès a été traité selon les axes suivants :

- Axe 1 – Des bouleversements systémiques à l'œuvre : quelle actualité pour les activités humaines ? 27 % des soumissions.
- Axe 2 – Réalité des situations de travail, réalité des transformations : quelles remises en question, quel état, quelles évolutions des pratiques ? 52 % des soumissions.
- Axe 3 – Fondamentaux, identité, valeur ajoutée : quel(s) futur(s), quelle(s) ergonomie(s) ? 21 % des soumissions.

Des animations ont ponctué le déroulement du congrès : Tommy Dessine durant les plénières, La compagnie : pourquoi se lever le matin !, le jeudi soir, et l'équipe de Parlons Peu Parlons Ergo durant les 3 jours avec leur « Droit de réponse ».

Le congrès a ainsi constitué un temps fort de réflexion et de partage entre chercheur·euses, enseignant·es, étudiant·es et praticien·nes, permettant de mettre en débat les évolutions de l'ergonomie et son rôle face aux transformations actuelles et futures du travail.

Il a également été l'occasion de moments conviviaux réussis qui participent à la cohésion de notre communauté.

Le CA de la SELF remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont œuvré bénévolement à la construction et au bon déroulement de ce 59ème congrès.

AFFAIRES NATIONALES

Bourse de l'initiative

La possibilité de bénéficier d'une bourse pour un projet innovant destiné à soutenir l'ergonomie existe depuis quelques années. Aucune demande n'a eu lieu cette saison encore. Cette initiative est importante pour le CA de la SELF, mais la communication est à revoir et sera relancée en 2026-2027 pour avoir des candidatures, et nous espérons pouvoir soutenir de nouveaux projets innovants.

Les relations avec les associations - ORME

L'Organisation Représentant les Métiers de l'Ergonomie (ORME) composée de huit associations (Adecape, Afisst, Arpege, Artee, CE2, Geder, RJCE, SELF) et d'un syndicat (CINOV Ergonomie), qui fonctionne grâce à un pilotage partagé, a continué à faire avancer des sujets cette année, notamment :

– Le recensement des ergonomes 2026 : suite à la Plénière organisée lors du Congrès de la SELF 2025 à Nanterre, la décision a été prise de lancer une nouvelle enquête pour recenser les ergonomes exerçant en France, suite à celles ayant eu lieu en 2015 puis 2021.Un groupe de travail de 5 personnes, issues de différentes structures, a élaboré le questionnaire, puis lancé l'enquête et dépouillé les résultats des 1331 répondant·es. Une première présentation des résultats a eu lieu lors d'une Table Ronde organisée lors du Congrès de la SELF 2026 à Nantes. Un webinaire ouvert sera organisé avant la fin de l'année 2026 afin de permettre la présentation de tous les résultats à l'ensemble de la communauté.

– Le congrès de la SELF 2026 : comme évoqué ci-dessus, une Table Ronde concernant les résultats du recensement des ergonomes a réuni des représentants de composantes de ORME. Mais d'autres actions ont été menées avec certaines associations, dont le RJCE (3ème lecture de propositions de communications, co-présidence de sessions, affichage sur le stand de la SELF) et ARTEE (sponsoring).

– La préparation de l'Étude OPIIEC 2 : suite aux résultats présentés en janvier 2025 par le CINOV, de la première étude réalisée pour l'Observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, des études et du conseil et des métiers de l'évènement (OPIIEC) qui avait pour objet l'« Évolution des métiers liés à l'ergonomie, à la prévention des risques professionnels et à l'intégration des facteurs humains : compétences et qualifications nécessaires », un complément a été souhaité. ORME devrait être partie prenante de la construction du cahier des charges de l'étude et des critères de sélection du prestataire.

– La fiche ONISEP : après la fiche ROME avec France Travail en 2025, le travail a été poursuivi cette année avec l'ONISEP pour réviser la fiche consacrée au métier d'ergonome.

CE2 : Enseignement et formation en ergonomie

Le Collège des Enseignant·es-Chercheur·euses en Ergonomie (CE2) a pour vocation de fédérer, structurer et défendre l'enseignement de l'ergonomie dans l'enseignement supérieur et de soutenir la recherche universitaire en ergonomie. À la suite de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 9 février 2026 en distanciel, la composition du Bureau pour l'année 2026 a évolué avec une répartition des postes de la manière suivante :

Flore Barcellini (Cnam Paris) : Présidente
Chloé Le Bail (Université Paris-Saclay) : Vice-Présidente, soutien au Secrétariat
Sophie Prunier-Poulmaire (Université Paris Nanterre) : Vice-Présidente
Eugénie Avril (Université Polytechnique Hauts-de-France) : Secrétaire
Sylvia Pelayo (Université de Lille) : Co-trésorière
Marie Chizallet (Université Paris Cité) : Co-trésorière
Nathan Compan (Université de Picardie Jules Verne) : Webmaster
Louis Galey (Université Paris Nanterre)
Muriel Prévot-Carpentier (Université Paris 8)

Par ailleurs, la composition de la Commission Masters a également évolué :

Flore Barcellini (Cnam Paris) : Présidente du CE2 et de la Commission
Eugénie Avril (Université Polytechnique Hauts-de-France) : membre du Bureau du CE2
Marie Chizallet (Université Paris Cité) : membre du Bureau du CE2
Sylvia Pelayo (Université de Lille) : membre du Bureau du CE2
Nathalie Bonnardel (Université Aix-Marseille) : membre du CE2
Christelle Casse (Université Lumière Lyon 2) : membre du CE2
Lucie Cuvelier (Université Paris 8 et CESI) : membre du CE2

En 2026, le CE2 regroupe toujours plus de 70 adhérent·es. L'association assure un ensemble d'actions courantes telles que : 1) participer régulièrement aux échanges et actions menées dans le cadre d'ORME (Organisation Représentante des Métiers de l'Ergonomie), 2) faire vivre un appel à projet pédagogique ou projet de recherche ayant pour but de diffuser et développer la connaissance de l'ergonomie, et 3) assurer la certification EJC (Ergonome Junior Certifié·e) des masters afin d'assurer la qualité de formation au métier d'ergonome et à l'ergonomie, en collaboration avec ARTEE (Association pour la Reconnaissance du Titre d'Ergonome Européen). Par ailleurs, le site web du CE2 a été entièrement revu cette année.

Le CE2 assure également des actions plus ponctuelles pouvant s'étaler sur quelques mois ou plusieurs années. L'une des actions prioritaires en 2026 est la création, lors de la dernière AG, d'un groupe de travail pour réfléchir et construire une stratégie collective favorable à la reconnaissance du métier d'ergonome. Ce groupe, composé d'environ 15 participant·es, s'est réuni une première fois le 1er juillet 2026 et deux axes de travail ont émergé : 1) Un axe visant à comprendre comment la mention Ergonomie est attribuée aux formations, et quels liens sont faits avec la fiche RNCP de France Compétences (https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38544/), fiche sur laquelle a notamment travaillé le CE2 ces dernières années, 2) Un axe visant à engager un dialogue avec les responsables de formations qui utilisent le terme Ergonomie dans le titre de leur formation, et/ou indiquent former des ergonomes, mais dont les porteur·euses ne sont pas membres du CE2. Plusieurs membres du GT se sont déjà positionné·es sur l'un ou l'autre des deux sous-groupes. Le CE2 a également participé avec ORME au recensement des ergonomes 2026 et à la définition du cahier des charges d'une étude portée par le Cinov-Ergonomie.

Pour plus d'informations : http://www.ce2-ergo.fr/

Commission Histoire

Membres : Nicole Carlin - François Daniellou - Frédéric Decoster - Pierre Falzon - Alain Lancry - René Patesson - Francis Six - Jean-Claude Sperandio - Annie Weill-Fassina.

La Commission s'est réunie quatre fois en distanciel (10/09/2025 – 04/12/2026 – 05/03/2026 – 28/05/2026). La composition de la commission n'a pas changé au cours de cette période.

Cinq actions ont été menées sur l'exercice 2025-26.

Les entretiens

Les entretiens sont la principale activité de la commission. Neuf entretiens ont été réalisés et publiés sur le site durant cette période : Pascal Béguin, Dominique Cau-Bareille, Céline Chatigny, Françoise Détienne, Bernard Dugué, François Jeffroy, Marc Jourdan, François Hubault, Silvana Salerno.

Plusieurs autres sont en cours de réalisation.

157 entretiens sont publiés à ce jour sur le site de la SELF.

Les repères thématiques

La Commission a continué de travailler à la rédaction de repères thématiques (RT) destinés à faciliter les choix de lecture des entretiens. Les textes de présentation des repères sont pilotés avant tout par le contenu des entretiens. Ils ne sont donc en aucun cas un état des connaissances sur le sujet mais bien ce que les personnes interviewées en ont dit.

La liste des RT publiés sur le site (n=26) est : accidents et risques du travail, l'aéronautique, le BTP, la conduite automobile, l'école, les facteurs humains, la formation professionnelle, situations de handicap, l'informatisation, l'ergonomie et les syndicats, l'ergonomie à l'hôpital, ergonomes internes, les mines, la production automobile 1 : Historique et contribution de l'ergonomie, la production automobile 2 : Rôle et place de l'ergonomie, les psychologues et l'ergonomie, les TMS, la SELF jusqu'en 1970, la SELF après 1970, accidents et risques du travail, médecins du travail, horaires décalés, milieu militaire, vieillissement, champs de la pratique en ergonomie (fichier xls), organismes de rattachement (fichier xls), secteurs de la pratique (fichier xls).

La commission souhaite toujours avoir connaissance des statistiques de consultation des entretiens et des RT, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Elle estime que ces données sont essentielles pour savoir si la commission fait une œuvre utile.

Participation de la commission au congrès de Paris

Une contribution de la commission a été présentée à la séance plénière du congrès de Paris 2025, consacrée aux commissions de la SELF.

Publications sur le site de la SELF

Frédéric Decoster a pris en charge le travail de mise sur le site de la SELF des publications de la commission : entretiens, RT, annonces de ces publications, annonces de décès. La publication directe est désormais possible, sans passage, comme auparavant, par le mode « brouillon ».

Proposition(s) de participation à la commission

L'ensemble des membres de la commission rappelle que la commission fonctionne bien parce qu'il y a une bonne entente en son sein. Elle rappelle aussi que pour devenir membre, il faut avoir cessé son activité professionnelle, et que les nouveaux membres ont toujours été choisis par cooptation, avec les critères suivants :

- personnalité en retraite ou proche de la retraite pour éviter tout conflit d'intérêt avec son institution d'appartenance ;
- ayant une bonne connaissance de l'histoire d'au moins une partie de la communauté ergonomique ;
- ouverte à la cohabitation de différents points de vue sans exclusive, et entretenant des liens avec plusieurs réseaux professionnels ;
- en respectant dans la mesure du possible la parité F/H et la représentativité des différentes formes d'exercice du métier et de la discipline ;
- en cherchant à diversifier les origines institutionnelles, géographiques, nationales, disciplinaires...

La commission a donné son accord pour que Dominique Cau-Bareille qui s'était dite intéressée par une participation à la commission, soit contactée. Elle a accepté et rejoindra donc la commission à la prochaine réunion.

Marianne Cerf, également contactée et intéressée, a demandé d'attendre 2027 pour rejoindre la commission.

Concernant le budget, les dépenses de l'exercice 2025-2026 s'élèvent à 338 € et concernent des frais (déplacements et repas) liés à une réunion sur Paris en présentiel le 5/03/2026 ainsi que les frais de transport pour la participation au congrès de Nanterre en juillet 2026 d'un membre de la commission.

Commission Risques Professionnels et Représentation du Personnel (RP²)

Membres : Boris AUGROS - Pascal ETIENNE - Louis GALEY - Eloïse GALLIOT - Jacques MARC - Ludovic PONGE - Gérard VALLERY.

La commission RP2 de la SELF continue d'investir les questions autour de la prévention et du champ de la santé au travail.

En plus des rencontres bimestrielles de la commission (modalités distancielles), en 2025 la commission a participé à la plénière des commissions de la SELF lors du congrès de Paris Nanterre.

Pour l'année 2026, la commission a lancé une réflexion avec une note interne pour mettre en place une journée d'étude autour du thème : Écologie, Ergonomie et prévention des risques.

Également, elle a établi un projet de table ronde pour le congrès de la SELF de Nantes qui a pour sujet : « Développement des technologies dites émergentes : place et rôle du dialogue social ». Cette table ronde s'inscrit dans le prolongement de la journée d'étude de novembre 2024 qui avait pour objet : « Développement des technologies du virtuel, de la robotique et de l'IA : quels opportunités, impacts et perspectives ? » (Journée en partenariat avec l'Université de Picardie Jules Verne, l'Aract Hauts de France et l'association Ergopicard).

Concernant le budget, il n'y a pas eu de dépense sur l'exercice 2025-26 même si le budget alloué par la Self s'élevait à 1 500 €. Les réunions ont eu lieu en visio.

Commission Jeunes Pratiques en Réflexion (JPR)

La Commission Jeunes Pratiques en Réflexion a un double objectif de création d'espaces d'échanges sur la pratique du métier d'ergonome par et pour les jeunes praticien·nes, tout

en favorisant une mise en mouvement de ces échanges au sein de la profession, des instances existantes et de l'ensemble des pairs.

Née en 2014, la Commission JPR a déjà organisé une trentaine de journées d'échanges sur la pratique dans plusieurs villes de France et, depuis la crise sanitaire, en visio-conférence. Cela fait un total de plus de 300 participants et participantes depuis sa création.

Le bureau est aujourd'hui composé de Julien Benoist en qualité de président et de Juliette Tran en qualité de trésorière. Deux journées d'échange entre jeunes praticien·nes ont pu être organisées, en présentiel :

– Le 28/01/2026 à Lyon sur la thématique « Comment transformer le travail dans une organisation engagée ou non dans la transition écologique ? » ;

– Le 26/06/2026 à Lille sur la thématique « La place des acteurs dans la construction de l'intervention ».

La Commission JPR est également intervenue sur plusieurs évènements :

– Sur les journées « Travail & Anthropocène » du 29 et 30 janvier 2026 à Lyon. Nous avons eu l'occasion de co-construire notre journée autour de la thématique de cet évènement, et de présenter la Commission JPR ;

– Lors des journées « Les rendez-vous de l'ergonomie » organisées le 21 et 22 mai 2026 à Nantes. La commission a réalisé une communication sur « La place de l'intervention dans les espaces de discussions organisés par la commission Jeunes Pratiques en Réflexion de la SELF » ;

– La journée du 28 janvier a permis de co-organiser avec la commission Communication, un atelier d'échange en visioconférence gratuit et ouvert à tous et toutes, le 18 juin 2026 de 17h30 à 19h.

L'année se termine avec un nombre de journées légèrement supérieur par rapport aux années précédentes, mais toujours inférieur aux nombres de journées souhaitées (3). Cela reste dû à un effectif réduit du bureau de la Commission, qui se retrouve en difficulté pour organiser et animer ces journées d'échanges.

Nous sommes donc à la recherche de jeunes praticien·nes pour intégrer le bureau et pérenniser les actions de la commission.

Côté budget, les dépenses s'élèvent à 1 605 € pour l'exercice 2025-2026. Ces dépenses couvrent les frais de transport, d'hébergement et de repas des ateliers organisés en présentiel.

Commission AGIS+

Membres : Christelle CASSE, Liliana CUNHA, Fabienne GOUTILLE, Marie LABERGE, Adélaïde NASCIMENTO, Isabelle PROBST.

Une nouvelle Commission AGIS+ « Activité, Genre, Intersectionnalité, Santé » a été créée au sein de la SELF en 2026. Cette première année aura surtout servi à structurer cette commission.

Cette commission prolonge et élargit le travail engagé par le groupe GAS (Genre, Activité, Santé) et ses sympathisant·es (autres personnes et collectifs, collègues du Québec et du Chili, etc.) dans une perspective interprofessionnelle et transdisciplinaire. Elle vise à prendre en compte la diversité des activités humaines, des genres (au-delà de la binarité de genre), des intersections d'inégalités sociales (âge, classe, origine…) et de la santé (santé globale, environnementale,

animale, santé mentale, physique, sociale…). Cette diversité est symbolisée par le "+" de l'acronyme AGIS+.

L'une des finalités de cette commission en lien avec la Self est de soutenir l'intégration d'une perspective de genre et intersectionnelle dans les activités et le fonctionnement de la SELF (notamment congrès, commissions, événements, instances et statuts) et plus largement auprès de la communauté des ergonomes et autres membres de la SELF.

Des actions sont à prévoir sur fin 2026 et 2027. Côté budget, les dépenses s'élèvent à 380 € pour l'exercice 2025-26. Ces dépenses couvrent les frais de site internet.

Commission Communication

Membres : Sophie COUROUSSE, Ludovic ELIPOT, Anne GRUNSTEIN, Frédéric LUZI, Philippe NEGRONI, Selma LANCMAN, Cédric GOUVENELLE.

Pour rappel, cette commission est nouvelle et a été créée l'an dernier. Ses objectifs sont de :

– Développer la communication entre la Self et ses adhérent·es
– Développer la communication vers le grand public sur l'ergonomie et la Self
– Favoriser la communication au sein de la communauté : avec le CA, les autres commissions de la Self, les associations d'ORME et les associations d'étudiant·es

La commission s'est constituée cette année, mais a poursuivi certaines actions initiées en 2025 par le CA de la Self, elles sont présentées ci-dessous :

– **Les ateliers d'échange**, ouverts à tous et à toutes, organisés en visio-conférence.

Trois temps d'échange organisés en 2026, avec environ pour chacun 25 participant·es de la communauté des ergonomes élargie et qui ont témoigné leur satisfaction.

- Mars 2026 : Impact de la Covid 19 sur le monde du travail et sur la pratique des ergonomes.
- Juin 2026 : Comment l'ergonome accompagne une entreprise engagée ou non dans la transition écologique, en partenariat avec la commission JPR.
- Novembre 2026 prévu : Prise en compte de la diversité (genre, handicap…) dans les interventions ergonomiques.

Ces ateliers d'échange donnent lieu à des comptes-rendus que l'on peut retrouver sur le site de la Self.

– https://www.ergonomie-self.org/2026/04/23/synthese-de-latelier-dechange-en-ligne-self-du-24-mars-2026-les-impacts-de-la-pandemie-de-covid-19-sur-le-monde-du-travail-et-leurs-consequences-sur-nos-pratiques-dergonomes-et-de/

– https://www.ergonomie-self.org/2026/07/06/compte-rendu-de-latelier-dechange-du-18-juin-2026-comment-lergonome-accompagne-une-entreprise-engagee-ou-non-dans-la-transition-ecologique/

Ils sont organisés en binôme par les membres de la commission communication. Pour faciliter leur transmission et appropriation, un process a été formalisé.

– **La série vidéo paroles d'ergonomes**

Une nouvelle vidéo est en préparation sur le sujet : ergonomie et attractivité » avec Valérie Pueyo et Ludovic Elipot en lien avec la journée d'études de la revue Activités. La question des moyens techniques notamment pour le montage a reporté sa réalisation.

Relations avec les revues – Activités, Pistes, Laboreal

Les relations avec les revues ont été poursuivies cette année.

Concernant la revue Activités, Rafael Weissbrodt assure le lien avec le comité de rédaction.

Au cours de cette année, Marianne Cerf et Yvon Haradji ont présenté au CA un bilan des évolutions récentes et des projets de cette revue essentielle dans la dynamique de notre communauté. La SELF a continué à s'impliquer par un soutien financier à la revue (https://journals.openedition.org/activites/).

À propos de la revue Laboreal, son lien avec la SELF est assuré par Liliana Cunha, membre du comité éditorial de la revue, et membre du CA de la SELF. (https://journals.openedition.org/laboreal/?lang=fr).

La SELF a, pareillement, maintenu son soutien financier.

Durant plusieurs années, la SELF apportait son soutien financier à la revue PISTES. (https://journals.openedition.org/pistes/). Dans le cadre de sa reprise progressive, les contacts sont établis avec le comité éditorial par le biais d'Alexis Chambel, président de la SELF, aucun financement n'a été sollicité sur cet exercice.

Ils nous ont quittés



Octobre 2025 – Michel NEBOIT

Michel Neboit a fait des études de psychologie. Il a travaillé au Laboratoire de Psychologie de la Conduite de l'ONSER (qui deviendra l'INRETS) sur les problèmes d'apprentissage de la conduite automobile, ce qui l'a amené à analyser la tâche de conduite et son apprentissage. Il a rejoint en 1984, le Centre de Recherche de l'INRS à Nancy comme Chef du Service Ergonomie - Psychologie - Sociologie au sein du Département Ergonomie et Sécurité dirigé par Jean-Jacques Vogt. Il a alors abordé l'ergonomie en entreprise et renforcé les recherches sur l'analyse psycho-ergonomique des problèmes posés par l'informatisation et l'automatisation.

Il a pris la direction du Département Homme au Travail en 1999 qui comportait des ingénieur·es, des médecins, des physiologistes, des psychologues, des ergonomes, un département multidisciplinaire regroupant des sciences de l'Homme au travail. Il a ainsi pu s'engager sur des projets et thématiques de recherche qui visaient à intégrer la prise en compte des connaissances de l'ergonomie au cours de la conception des outils, des équipements, des installations et des situations de travail.

Michel Neboit a été membre du conseil d'administration de la SELF et son président de 2004 à 2009.



Novembre 2025 – Laerte IDAL SZNELWAR

Laerte Idal Sznelwar a été l'artisan de nombreux liens entre la France et le Brésil, dans les domaines de l'ergonomie et de la psychodynamique du travail. D'abord médecin du travail dans des usines de São Paulo, il se forme ensuite à l'ergonomie au CNAM sous conseil d'Alain Wisner. Après avoir travaillé à la Fundacentro (organisme de recherche et de prévention du ministère du Travail), il devient enseignant-chercheur au département de génie de production de l'École Polytechnique de l'Université de São Paulo, où il sera ensuite professeur. La ligne directrice de

son travail est la question de l'émancipation, le souhait de permettre aux travailleur·euses d'être des protagonistes (les premier·es acteur·ices) de leur vie, notamment de leur vie au travail. Il s'intéresse particulièrement aux questions d'organisation du travail et a présidé le comité technique ODAM (Organizational Design and Management) de l'IEA. Il a enseigné à la fois dans des cursus d'ingénieur·es, dans des spécialisations en ergonomie, dans des formations en entreprise ou syndicales.



Mai 2026 – Jean-Marie CELLIER

Jean-Marie Cellier était directeur de recherche en psychologie ergonomique au CNRS puis directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études à Toulouse.

Il a cofondé le Laboratoire Travail et Cognition (LTC) dans les années 90 dont il a assuré la codirection et la direction. Le Laboratoire fut le premier laboratoire toulousain consacré à la cognition et à l'ergonomie. Ses travaux étaient principalement centrés sur l'analyse cognitive de l'activité en environnements complexes et dynamiques, à l'interface des sciences humaines et sociales, de la santé, et des sciences et technologie.



Aout 2026 – Sylvie MONTREUIL

Sylvie Montreuil était une universitaire québécoise qui a consacré plus de 30 ans à la construction et au développement de l'ergonomie à l'université de Laval auprès notamment de Maire Bellemare. Elle était engagée dans divers comités scientifiques de revues, telles que Safety Science, Relations industrielles / Industrial Relations, Laboreal, Éducation Permanente. Elle a encadré plusieurs thèses en ergonomie. Pédagogue reconnue, elle a marqué celles et ceux qui l'ont connue par sa générosité, sa droiture, son humilité et sa joie de vivre.

Ses recherches et ses publications ont porté notamment sur la formation des opérateur·ices et des « représentant·es paritaires » comme composante de l'intervention ergonomique. Elle a été active dans la naissance et le développement du réseau « ergonomie et formation » de l'IEA à partir de 1994 dans une complicité constante avec Catherine Teiger, et a développé de nombreux partenariats internationaux, en particulier avec la France et le Portugal.

Nous vous invitons à lire les hommages et les entretiens qui retracent les parcours de ces enseignant·es/chercheur·euses/praticien·nes sur le site de la SELF (https://ergonomie-self.org/lergonomie/histoire-de-lergonomie/par-ceux-qui-lont-faite/).

AFFAIRES INTERNATIONALES

Le groupe Affaires internationales est formé actuellement de Liliana Cunha, Rafaël Weissbrodt et Alexis Chambel. Diverses actions ont été menées, en lien avec l'IEA (Association Internationale d'Ergonomie) et la FEES (Fédération des Sociétés Européennes d'Ergonomie).

Relations avec l'International Ergonomics Association (IEA)

Le Conseil d'administration (CA) a synthétisé des newsbriefs de l'IEA, et a communiqué et relancé la communication auprès des membres pour encourager des candidatures au IEA Kingfar Award et au prix IEA Fellow (information des membres le 1er avril, relance le 11 mai) - https://www.

ergonomie-self.org/2026/04/01/appel-a-candidature-iea-kingfar-award-2026/ En 2025, notre Conseil d'administration a été sollicité par trois membres de la SELF souhaitant candidater à ce prix. L'IEA a reçu 20 dossiers, dont 13 ont été sélectionnés et annoncés cette année, parmi lesquels figure l'un de membres de la SELF, William Emond. Le prix sera officiellement remis lors du congrès IEA2027 à Londres. Cette année 2026, le CA a préparé et soumis deux candidatures à des prix de l'IEA : proposition et soutien de la candidature de Marianne Lacomblez au « IEA Fellow Award 2026 » (avril 2026), et soumission de la candidature de Danie Jon au « IEA/Kingfar HFE Research Award (Student Award) » (juin 2026). Ces deux candidatures de 2026 ont été récompensées. Cette reconnaissance constitue une excellente nouvelle pour la communauté francophone de l'ergonomie et témoigne du rayonnement international de ses contributions. La SELF se réjouit de cette distinction et adresse ses félicitations aux lauréates.

Concernant le Congrès IEA2027, et à la suite des préoccupations exprimées par l'équipe de recherche en ergonomie du CNAM ainsi que par plusieurs membres des Technical Committees de l'IEA, également membres de la SELF, quant au niveau élevé des frais d'inscription au Congrès, le CA a envoyé une lettre à la Direction de l'IEA – Andrew Thatcher. La SELF y appelle à une réduction de ces frais afin de favoriser une participation plus large et plus inclusive au Congrès.

Enfin, les six volumes des actes du congrès IEA2024, auxquels un nombre important d'ergonomes de l'activité et de membres de la Self ont participé, ont été tous publiés par Springer à la fin de 2025.

Relations avec la Fédération des Sociétés Européennes d'Ergonomie (FEES)

FEES est aujourd'hui établi à Bruxelles. Le fonctionnement administratif est en train de se consolider avec les autorités Belges. Bernard Michez, ancien administrateur de la Self et aujourd'hui membre a assuré le lien entre FEES et la Self durant cette année.

La lettre d'informations FEES fonctionne et est émise plusieurs fois chaque année. Elle synthétise les actions conduites, les informations utiles aux porteur·euses du métier. Nous y avons fait paraître l'avancement des travaux sur la directive machines, sur l'industrie 5.0, sur les événements OSHA. Cette lettre est également placée sur le site internet de FEES.

Nous contribuons à des actions au niveau Européen, telles que l'évolution de la directive machines, très utiles pour les projets de conception, les actions OSHA, telles que la prévention des TMS pour les jeunes, … des réunions de travail avec ETUI (European trade union research Institute).

Fin septembre 2026, le conseil d'administration de FEES aura lieu à Dubrovnik, Croatie. Ce sera l'occasion d'un renouvellement complet du bureau exécutif, avec en présidence une Roumaine, au secrétariat général une Polonaise, et à la trésorerie une Croate. Le bureau exécutif en place s'est engagé à rester le temps du transfert vers le nouveau bureau, ainsi que pour achever quelques actions en cours.

Face à l'effervescence liées à l'IA, nous avons entamé des travaux et des publications visant à positionner le métier sur le sujet, et établir des REX sur les processus de modernisation, que nous connaissons toustes.

Relations avec des associations/interlocuteur·ices-clés de l'ergonomie, dans l'espace ibéro-américain

La Société d'Ergonomie de Langue Française (SELF) et l'Associação Brasileira de Ergonomia e Fatores Humanos (ABERGO) ont engagé des premiers échanges en vue d'établir une collaboration

scientifique et institutionnelle. Cette initiative, actuellement en cours de discussion, s'inscrit dans une volonté plus large d'encourager les coopérations au sein de l'espace ibéro-américain (cf. Bulletin 2025), en créant des opportunités de dialogue entre des chercheur·euses, praticien·nes et institutions engagé·es dans le développement de l'ergonomie.

Relations avec ARTEE

L'assemblée générale d'ARTEE (Association pour la Reconnaissance du Titre d'Ergonome Européen) s'est tenue le 13 janvier 2026 en présentiel et distanciel. Véronique RUIZ JIMENEZ en tant que référente CA Self auprès d'ARTEE n'a pas pu y assister. Elle participe aux commissions d'Instruction des Candidatures au Titre (CICAT) en distanciel et présentiel en tant que membre certificateur.

Pour rappel, la création d'ARTEE en 1992 est impulsée par la SELF, sa mission de mise en place en France des modalités de délivrance et de renouvellement de ce Titre d'ergonome Européen. Ce titre est une certification qualité qui permet de distinguer, parmi l'ensemble de celleux qui s'intitulent ergonomes, des professionnel·les dont la formation et l'expérience professionnelle répondent à des critères définis et reconnus par la profession au niveau européen. Le Label Eur Erg est une marque déposée. Le Titre d'Ergonome Européen et le CREE (Centre of Registration of European Ergonomists) sont reconnus par l'IEA.

ARTEE est composée d'un CA de 8 personnes, Vincent Boccara en est le président. La CICAT assure l'expertise des candidatures en lien avec le CREE. Elle est composée d'une vingtaine de professionnel·les français·es de l'ergonomie. Finalement une trentaine de bénévoles assurent le fonctionnement d'ARTEE.

Outre les Ergonomes Européen·nes, ARTEE a contribué en lien avec le CE2 (cf partie sur le CE2) à créer un titre d'« Ergonomes Juniors Certifié·es » (« EJC »). La demande s'effectue via le site d'ARTEE (onglet EJC).

Le nombre d'ergonomes européen·nes en 2025 en France s'élèvent à 232, (+21) par rapport à 2024. On compte 28 nouveaux Ergonomes Européen·nes (4 enseignant·es chercheur·ses, 14 consultant·es, 5 ergonomes internes et 5 ergonomes de SST) mais aussi 7 radiations (1 à la demande de la personne, 2 en retraites, 3 sur décision du bureau et 1 cas de non-renouvellement).

Au niveau européen, on retrouve 575 Ergonomes Européen·nes (+4) soit 0,7 % de plus en 1 an.

À propos des EJC, on en compte 686 depuis 2015, 45 sont devenus Ergonomes Européen·nes, soit 6,6 %. Les (EJC) 686 (+17).

Un nouveau site Web a été lancé en juin 2025 avec un webinaire en octobre 2025 et plus de communication sur Linkedln.

Vincent BOCCARA président de ARTEE représente l'association lors des réunions ORME (6 réunions en visio/an).

En 2025 ARTEE a subventionné les Journées sur la Pratiques de Bordeaux, le congrès de la SELF et la revue @ctivités.

En 2026, ARTEE poursuit plusieurs actions :

– Mise en place d'une commission de recours pour examiner les dossiers refusés ou contesté avec 4 membres évaluateur·ices ne faisant pas partie des 22 instructeur·ices de dossiers ;
– Réalisation d'une enquête sur la conversion des EJC en Eur.Erg ;
– Mise à jour des statuts et du règlement intérieur ;

– Poursuite des échanges inter-association.

Un poste de trésorièr·e est à pourvoir en 2026. L'actuel secrétaire est Yann Poley.

Tout contact ou renseignement pour intégrer le CA ou devenir membre de la commission CICAT ou devenir Ergonome Européen·ne ou « EJC » peuvent être pris par mail : secretaire@artee.com ou via le site d'ARTEE : https://www.artee.com

FONCTIONNEMENT DE LA SELF

Groupe Recherche

Composition du groupe : Vanina Mollo (animatrice), Alexis Chambel, Karine Chassaing, Liliana Cunha, Loïc Grosdemouge, Danie Jon, Jeanne Thébault, Aude Villemain, Rafaël Weissbrodt.

Cette année, le groupe recherche s'est réuni à 5 reprises (13/01, 04/02, 23/03, 06/05, 08/07) et a contribué à plusieurs actions organisées autour de quatre axes : la visibilité de la recherche, le suivi et la continuité des congrès, le financement de la recherche, et le rayonnement international.

Structuration et visibilité de la recherche

– Refonte des catégories de la base de données des adhérent·es. Cette action s'inscrit dans un projet initié l'an dernier, visant à réaliser une cartographie de la recherche disponible sur le site Internet de la SELF, afin d'améliorer la visibilité des équipes et des travaux de recherche en ergonomie. La base de données existante s'étant révélée peu fiable, le groupe a profité de la refonte de l'espace adhérent·es pour redéfinir des catégories permettant de fiabiliser les données. La cartographie proprement dite reste à réaliser dans les années à venir.

Suivi et continuité des congrès

– Participation au comité scientifique du congrès de la SELF 2026.

– Lancement d'un appel à candidatures auprès des membres de la SELF souhaitant accueillir et organiser le congrès pour l'une des prochaines éditions, afin de disposer d'une programmation sur plusieurs années. Une candidature a été reçue à ce jour, portée par des collègues belges, pour l'organisation d'un congrès en 2028.

Financement de la recherche

– Élaboration, actuellement en cours, d'un dossier de demande de mécénat, dont l'objectif est de permettre à la SELF de bénéficier du soutien de mécènes. Cette démarche suppose entre autres de démontrer que la SELF répond aux critères d'une société savante.

– Lancement du tout nouvel Appel à Projet « SELF Recherche + », destiné à soutenir financièrement des activités contribuant au développement de recherches en ergonomie portées par des chercheur·euses ou jeunes chercheur·euses (enveloppe de 2000 €, répartie à hauteur de 4 projets maximum, pour des projets réalisés au cours de l'année 2027). Calendrier : lancement le 13/07/2026, date limite de soumission le 02/10/2026, retour aux candidat·es le 20/11/2026.

Rayonnement international

– Communication auprès de nos membres pour encourager des candidatures au IEA Kingfar Award (information des membres le 1er avril, relance le 11 mai) ; deux candidatures ont été reçues.

– Proposition et soutien de la candidature de Marianne Lacomblez au prix IEA Fellow, déposée le 29/04/2026.

Collaborations interdisciplinaires et internationales

– Prise en charge par la SELF d'une participation internationale au congrès dans l'objectif de favoriser les échanges internationaux. Pour l'édition 2026, la SELF a pris en charge l'inscription de Raoni Rocha (Brésil).

– Des contacts ont été entrepris avec l'ABERGO (association brésilienne d'ergonomie et facteurs humains) ; un échange a eu lieu à l'occasion du congrès de la SELF 2026.

Les actions de communication et de valorisation

Depuis la création de la commission Communication, une partie des actions de communication sont à charge de cette commission. Le lien entre la commission et le CA est assuré par Frédéric Luzi, membre de la commission et du CA mais aussi par Danie Jon et Loic Grosdemouge qui gèrent la communication via nos réseaux sociaux et système informatique, membres eux-aussi du CA.

Le CA continue d'organiser le concours vidéo sur les interventions de fin d'études des étudiant·es de Master ainsi que les événements « Self à Vous ».

Concours vidéo sur les interventions de fin d'études des étudiant·es de Master

La SELF a lancé, en 2023, un concours auprès des étudiant·es en Master2 d'ergonomie reconnu·es Ergonomes juniors certifié·es par le CE2. Il s'agit de produire une vidéo de format court sur leur intervention de fin d'étude, avec pour cible le grand public. Le caractère original et pédagogique est évalué par un jury composé de membres du conseil d'administration de la SELF. À la demande d'une université, nous avons ouvert aux Master 1 et avons été conforté·es dans ce choix. Les trois lauréat·es remportent un prix, couplé à un abonnement à la revue Santé & travail. Ces vidéos ont pour objectif de développer la communication de la pratique des ergonomes au sein du grand public, et de valoriser le travail des étudiant·es qui pourront l'utiliser comme support pour une recherche d'emploi. Les lauréat·es sont connu·es en fin d'année, une fois leurs stages de fin d'études terminés. Nous avons eu 4 lauréat·es en 2023, dont un binôme ; puis 2 lauréat·es en 2024 et enfin nous n'avons reçu aucune vidéo en 2025. Nous avons alors renforcé la communication sur ce concours en passant comme l'an passé par le CE2 et les responsables des masters EJC et nos réseaux sociaux mais cela semble difficile. Nous verrons si nous recevons pour 2026 des propositions. La date limite d'envoi des vidéos est le 31 décembre 2026 à l'adresse : communication@ergonomie-self.org

Plus d'informations : https://ergonomie-self.org/2025/04/08/concours-video-projet-de-fin-detudes-master2-ergonomie-annonce-des-laureats-2024-et-concours-2025/

Évènement « SELF à Vous »

Des membres du CA avaient réfléchi à la mise en place d'évènements en territoire les « SELF à Vous ». Ce projet a pu voir le jour grâce à une première action menée en territoire Corse le 12 décembre 2024. Le CA n'a pas pu organiser d'autres « SELF à Vous » sur 2025, compte tenu de la prise en charge de l'organisation du congrès 2025 à Nanterre. Un « Self à Vous » sur Albi en partenariat avec le RESACT est en cours de préparation et se déroulera en janvier 2027.

Ces évènements ont pour objectif d'enrichir l'association, en élargissant la communauté des adhérent·es et en leur donnant les moyens de contribuer à la vie de la Self. Il s'agit d'aller vers la communauté des professionnel·les, pour connaître leurs besoins dans l'idée que cela puisse

nourrir des orientations futures de la SELF mais aussi de faire connaître la SELF (objectifs, moyens, ressources, histoire).

Il s'agit de créer un évènement complémentaire et d'une autre nature que les congrès ;

- Une démarche « aller vers »
- Travailler un maillage territorial qui soit ancré vers des villes/territoires moins centraux + inclure tous les pays de langue française (Suisse, Québec, Belgique…)
- Rassembler sur un territoire la communauté de professionnel·les mais aussi d'étudiant·es membres ou non de la Self
- Evénement gratuit sur un format de demi-journée, avec une dimension conviviale favorable à l'interconnaissance
- Léger en organisation et peu couteux financièrement : "Less is more"

Le pilotage repose sur un comité local d'organisation en collaboration avec des membres du CA de la Self ou commissions et adhérent·es.

Les communications de la SELF en quelques chiffres

Au cours de la période écoulée, 48 communications via le site internet et les réseaux sociaux ont été diffusées par la SELF, couvrant différents sujets et activités de l'association :

– 15 communications liées aux évènements ;
– 6 concernant les publications (Octarès…) ;
– 1 relative aux partenariats (ARTEE) ;
– 2 comptes rendus des ateliers d'échanges ;
– 6 appels à candidature ;
– 18 communications autour de la vie de la SELF.

Cette diversité témoigne de la richesse des activités de la SELF et de la volonté de partager régulièrement avec la communauté les informations qui peuvent l'intéresser. Nous souhaitons toutefois améliorer progressivement le processus de préparation et de diffusion de ces communications. L'objectif est notamment de pouvoir anticiper davantage les demandes, afin que les informations soient communiquées suffisamment en amont et puissent être transmises dans de bonnes conditions, plutôt que dans l'urgence.

Cela permettra à chacun·e de mieux s'organiser et nous aidera également à proposer des communications plus régulières, lisibles et adaptées aux différents supports.

Le Système informatique et refonte de la plateforme de gestion des adhérent·es

Cette période est marquée par l'achèvement de la refonte de notre plateforme de gestion des adhésions et cotisations. Cette évolution nous a permis de faciliter le traitement des dossiers d'adhésion, la gestion des cotisations (appel à cotisation, rappel, changement de statut, suivi des paiements, etc.) et l'extraction de données statistiques concernant nos adhérent·es. Le projet de nouvelle plateforme comprend également la création d'un espace personnel, qui permet de modifier ses informations personnelles, de suivre l'état des paiements, d'accéder à l'annuaire de la SELF et qui sera certainement amené à être enrichi. Ce projet s'inscrit dans un processus de changement de prestataire de maintenance informatique et de gestion du SI, enclenché pendant la période 2024/2025, afin de réaliser des économies sur les forfaits de service et de mieux maîtriser les coûts de maintenance. Nous avons terminé notre contrat avec Spyrit et travaillons à présent depuis deux ans avec Lucmer. Ce changement a impliqué un premier investissement pour créer la plateforme, mais permettra par la suite de réduire le coût de la maintenance de plus de 50 % (cf. bilan financier et prévisionnel pour données chiffrées). Au-delà de la réduction des

dépenses, cette évolution a permis d'intégrer de nouvelles fonctionnalités, tout en garantissant une meilleure conformité aux exigences réglementaires (RGPD, harmonisation des facturations, etc.).

Développer les adhésions

Depuis plusieurs années nous observons plutôt une baisse des adhésions, même si depuis la période 2024/2025 nous observons un regain (+30) et en 2025/2026 (+52) comme vous le verrez dans la partie suivante. « Développer des adhésions » reste un objectif permanent de la Self, il en va de la vitalité de notre société savante. La baisse observée depuis quelques temps, avant 2024/2025, s'expliquait par différents facteurs : multiplication d'autres évènements, communication encore insuffisante auprès des nombreux master d'ergonomie existants, de nouvelles attentes non pourvues, etc.

C'est pourquoi, nous avons mené des actions pour faire revenir d'ancien·nes adhérent·es et en conquérir de nouvelles·aux. À cet égard, nous avons mis en place plusieurs actions de différentes natures comme :

- le paiement par CB pour faciliter notamment l'adhésion des personnes vivant à l'étranger ;
- les évènements en région « Self à Vous » pour consolider et développer les liens avec les adhérent·es (comprendre les attentes et besoins d'adhérent·es et futurs adhérent·es) ;
- l'organisation du congrès de la Self 2025 Paris Nanterre comme moyen de mettre en avant les actions de la SELF, le travail des commissions, ce que représente notre société savante en lien avec les associations et syndicats de ORME ;
- une enquête en ligne a été lancée en avril 2025 auprès des adhérent·es : la Self s'inscrit dans un paysage associatif francophone en constante évolution. Dans ce contexte, nous avons souhaité engager une réflexion collective sur l'avenir de notre association, sa place au sein de la communauté, et les formes de liens qu'elle peut entretenir avec les différent·es acteur·ices de l'ergonomie, qu'iels soient étudiant·es, professionnel·les, chercheur·euses ou intervenant·es, membres ou non membres de l'association. Un des objectifs est bien de renouer avec nos adhérent es, de susciter de nouvelles adhésions et de comprendre les attentes, les besoins mais aussi les freins à l'adhésion. Cette enquête en ligne a été lancée en avril 2025. Le congrès de la Self de Nanterre en juillet 2025 a été l'occasion de présenter des résultats. 412 personnes ont répondu dont 90% sont en activité et 10% étudiant·es. Sur ces 412 répondant·es, 210 sont non-adhérent·e·s dont 72 l'ont été par le passé et ne l'étaient plus au moment du questionnaire. D'un point de vue qualitatif, il ressort de cette enquête que les actions de la Self sont peu connues tant pour les adhérent·es que les non-adhérent·es, ce qui a engagé un axe de travail pour la commission Communication tout juste mise en place. Il ressort aussi qu'adhérer à plusieurs associations peut être un frein à l'adhésion. Une réflexion est en cours sur les adhésions multiples au sein de ORME et le coût total que cela représente. Enfin, les retours sur les besoins exprimés concernent le soutien à la recherche et aux praticien·nes, un soutien aux jeunes ergonomes, et le développement d'un lien plus fort entre pratique et recherche ;
- la création de deux nouvelles commissions : AGIS+ et Communication pour répondre à des nouvelles attentes et créer des liens avec des non-adhérent·es afin d'encourager des adhésions ;
- la simplification du processus d'adhésion (suppression de la lettre de parrainage ou marrainage présentée lors de la dernière AG du 04 novembre 2025. Les candidatures sont tout de même étudiées à partir d'un CV voire une lettre de motivation pour les candidatures qui questionnent).

Cotisations, adhésions

Nous comptons, au 8 octobre 2026, 326 adhérent·es dont 21 membres d'honneur exempté·es de cotisation.

Par ailleurs, 22 personnes ont démarré leur processus d'inscription, sans l'avoir encore finalisé. Nous avons refusé 3 candidatures qui ne remplissaient pas les critères d'adhésion.

À partir du 1er octobre, selon des nouveaux statuts votés lors de l'AG de la Self du 04/11/2025, toustes les adhérent·es qui n'étaient pas à jour de leur cotisation ont été radié·es automatiquement. Cette mesure s'inscrit dans une volonté d'éviter les situations de report de créances sur plusieurs années, de faciliter la gestion des adhésions et de disposer d'une liste d'adhérent·es reflétant fidèlement les adhésions effectives à l'association. Les radiations ont été opérées après 3 appels et rappels prévus par nos processus et 2 rappels exceptionnels – tenant compte de la nouveauté de la règle et du changement de système de gestion des adhésions en cours d'année, qui a retardé le lancement du premier appel à cotisation.

Si pour toutes sortes de raisons, vous n'avez pas reçu les appels et rappels de cotisation, vous pouvez écrire au secrétariat administratif : marie.giudicelli@ergonomie-self.org pour demander votre réintégration. Il est pertinent de regarder dans les spams lorsque vous trouvez que l'appel à cotisation ne vous est pas parvenu. Certain·es adhérent·es ont déjà demandé leur réintégration (retour au travail après maladie, congé parental…).

Depuis le 1er octobre, les nouveaux et nouvelles adhérent es bénéficient d'un tarif dégressif jusqu'au 31 décembre. Cette mesure vise à éviter un éventuel report de certaines inscriptions en 2027 et à proposer une tarification adaptée à la durée de la cotisation. Lorsqu'un congrès est prévu au cours de l'année, cette cotisation réduite ne sera proposée que postérieurement au congrès.

Il est surprenant de noter aussi que sur 52 nouvelles adhésions, 13 ont été déjà radiées faute de règlement.

Un grand merci aux adhérent es qui règlent leur cotisation sans trop attendre.

52 nouvelles adhésions ont eu lieu pour l'année 2025/26. En voici le détail dans le tableau ci-dessous.

		NOM / PRÉNOM	Catégorie
1	2780	MARDON Céline	Cotisation standard
2	2786	LACHARME Isabelle	Cotisation Intermédiaire
3	2790	HERON Robin	Cotisation standard
4	2791	CHABRILLAT Mathys	Cotisation standard
5	2794	JACQUET Frédéric	Cotisation standard
6	2796	JANUEL CHAMPIN Isabelle	Cotisation standard
7	2797	VIDECOCQ-GIRARD Aude	Cotisation standard
8	2798	DUHIL DE BENAZE Jeanne	Cotisation standard
9	2799	TRABAC Justine	Cotisation Étudiante
10	2805	BUISSON Catherine	Cotisation standard

11	2806	COHENCA Sandrine	Cotisation Étudiante
12	2807	POINT Eilean	Cotisation Étudiante
13	2808	ALLIX Emma	Cotisation Étudiante
14	2809	PROBST Isabelle	Cotisation standard
15	2810	DAMIAN THERAIN Stéphanie	Cotisation standard
16	2811	COULON YVARS Nathalie	Cotisation standard
17	2813	FAGET Thomas	Cotisation Étudiante
18	2815	FLAMARD Laetitia	Cotisation standard
19	2816	LARBGAIT Jean	Cotisation standard
20	2817	ZIND Clément	Cotisation Étudiante
21	2820	LELIEVRE Alma	Cotisation Étudiante
22	2822	RICHAL Ophélie	Cotisation Étudiante
23	2823	TEMBOURY Eloïse	Cotisation Étudiante
24	2824	PROTTEAU Nathan	Cotisation Étudiante
25	2825	MILNER Angela	Cotisation standard
26	2826	POUSSARD Emmanuel	Cotisation Étudiante
27	2827	ALIX Joséphine	Cotisation standard
28	2830	GABAUDE Catherine	Cotisation Intermédiaire
29	2831	ROYON Pierre	Cotisation standard
30	2832	GAUCHEROT Nicolas	Cotisation standard
31	2833	ROLAND Maude	Cotisation Intermédiaire
32	2834	MAILLET Mattéo	Cotisation Étudiante
33	2835	CHAVENEAU Noham	Cotisation Étudiante
34	2836	DJEMAI Othman	Cotisation Étudiante
35	2839	VERHOVEN Cerise	Cotisation Étudiante
36	2840	BOISSIER Lucas	Cotisation standard
37	2841	CARON Séverine	Cotisation standard
38	2842	FOREST Antoine	Cotisation standard
39	2848	LANCMAN Selma	Cotisation réduite
40	2849	DESSUS François Xavier	Cotisation standard
41	2852	EL BOUAINBI Sefana	Cotisation standard
42	2854	MARWA SEIF Thesie	Cotisation Étudiante
43	2855	FABISCH Anne	Cotisation standard
44	2856	DENARIE Johanna	Cotisation standard

45	2857	VERDELHAN Virginie	Cotisation Étudiante
46	2858	GENIPA LE RHUN Amandine	Cotisation standard
47	2859	SCHMIT Lisa	Cotisation réduite
48	2866	NICOLAS MEMPEM MISSAO Catherine	Cotisation réduite
49	2867	MAGGIOLA Sarah	Cotisation Étudiante
50	2869	MOUSSY Ceylan	Cotisation réduite
51	2871	CHIPAULT Adrien	Cotisation réduite
52	2873	GOULOIS Eva	Cotisation réduite

Tab 1 : Nouvelles adhésions 2025-2026

Le tableau 1 permet aussi de repérer les différents tarifs d'adhésion :

- Cotisation standard : 95 € ;
- Cotisation étudiante : 20 € ;
- Cotisation intermédiaire : 47,50 € (retraité·e/membre d'une association d'ergonomie à l'étranger) ;
- Cotisation réduite : 20 € (en recherche d'emploi/domicilié·e dans un pays au niveau de vie incompatible avec la cotisation standard).

Nous sommes heureux et heureuses d'accueillir ces nouveaux adhérent·es, nous notons une hausse conséquente du nombre d'adhésions en partie liée à la simplification du processus d'adhésion sur cette période.

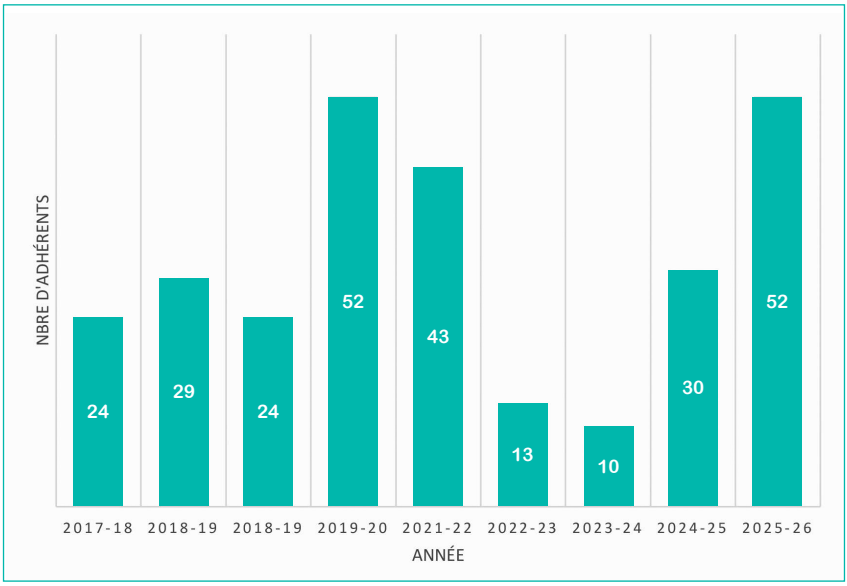


Fig 1 : Évolution du nombre d'adhérent·es entre 2017 et 2026

SITUATION COMPTABLE

Le bilan comptable porte sur la période du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026.

Le Congrès de Nanterre a eu lieu au cours de l'exercice comptable. Les résultats figurent ainsi dans cet exercice. Quant au congrès de Nantes, comme il a eu lieu en septembre 2026, il ne sera pas constaté sur cet exercice et figurera dans le budget prévisionnel du 1er juillet 2026 au 30 juin 2027. L'impact comptable des acomptes versés pour le congrès de Nantes est neutralisé grâce aux comptes intitulés « Charges/Produits constatés d'avance ». En d'autres termes, les encaissements ou décaissements anticipés sont régularisés afin de ne pas affecter le résultat de l'exercice.

Sur l'exercice 2025-26, il se dégage un bénéfice global sur l'exercice d'un montant de 32 920,40 €. Ce résultat est essentiellement lié aux bénéfices générés par le congrès de Nanterre. Mais aussi, encore, aux actions menées pour réduire les dépenses comme celles liées au fonctionnement du CA (toutes les réunions en distanciel), et au frais de maintenance informatique. La réussite financière de ce congrès a permis un retour à un fonctionnement habituel de soutien aux revues ainsi qu'au commission de la Self.

COMPARATIF BILAN DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	Bilan 2023 - 2024		Bilan 2024 - 2025		Bilan 2025 - 2026	
Postes	**Actif**	**Passif**	**Actif**	**Passif**	**Actif**	**Passif**
Immobilisations	20 204		18 538		29 216	
Compte sur Livret	11 501		8 546		33 560	
Comptes Courants	4 823		15 593		14 419	
Fonds associatif		102 166		38 084		46 755
Résultat de l'exercice		-66 391		8 671		32 920
Dettes Diverses		754		5 207		9 032
Produits/Charges Constatés d'Avance			11 785	2 500	11 512	
Total Bilan	36 529	36 529	54 462	54 462	88 707	88 707

Le poste d'immobilisations correspond exclusivement au site internet. Il s'élève à 29 216 € nets au 30 juin 2026 contre 18 538 € à la clôture de l'exercice précèdent. Cette évolution s'explique notamment par les dépenses engagées dans le cadre de la refonte de la plateforme de gestion des adhérents et du site internet. Ce poste est calculé sur une mécanique d'amortissement sur 10 ans depuis 2023-24.

La trésorerie disponible à la clôture est en nette hausse par rapport à l'exercice précédent, passant de 24 139,53 € à 47 978 €, soit une progression d'environ 23 838 € tout compte confondu.

Cette progression s'explique principalement par l'augmentation des produits de l'association sur l'exercice, avec notamment 78 658 € de production vendue de services (congrès de Nanterre) et 12 490 € de cotisations, portant le total des produits d'exploitation à 91 148 €. Le faible montant de cotisation est lié à l'appel à cotisation tardif, nous y reviendrons plus loin et nous retrouverons une partie de ces cotisations 2026 dans le prévisionnel 2026-27 en fin de partie.

Les dettes fournisseurs, d'un montant total de 9 032 € au 30 juin 2026, sont en hausse par rapport à l'exercice précédent où elles s'élevaient à 5 207 €. Leur règlement interviendra sur l'exercice suivant, elles sont liées notamment à la refonte de la plateforme de gestion des adhérent·es.

COMPTE DE RÉSULTAT

Charges – Dépenses

Les charges du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026 se sont élevées à un total de 58 241,39 €.

Le volume total se décompose de la façon suivante :

Compte	Libellé	2024-2025	2025-2026
60430000	**Organisation Congrès Nanterre**	**-**	**12 766,00**
62260000	Honoraires Secrétariat	10 800,00	10 800,00
61560000	**Maintenance Site Internet**	**4 899,22**	**6 954,44**
67100000	**Subventions Revues Activités & Laboréal**	**6 500,00**	**9 500,00**
68111000	Dotations aux amortissements	4 839,46	5 748,41
62261000	Honoraires Comptables	4 017,60	4 219,20
62810000	Cotisations FEES & IEA	2 062,78	2 126,88
62700000	Services bancaires et assim.	1 302,25	1 145,48
61350000	**Logiciels**	**675,36**	**872,66**
60641000	Bulletins	516,95	548,60
67130000	Récompenses - concours	448,00	-
62570300	Remboursements Frais CA	366,58	517,21
62570200	**Remboursements Frais JPR**	**1 346,00**	**2 097,09**
62570500	**Remboursements Frais Histoire**	**-**	**338,40**
62570600	**Remboursement Frais AGIS+**	**-**	**381,30**
	Remboursement Frais Communication	-	-
61610000	Assurances	350,79	210,53
66600000	Pertes de Change (1)	27,43	-
61310000	Locations - Box Archives	14,90	15,19
		38 167,32	**58 241,39**

(1) *Les postes 666/766 – Pertes/Gains de change sont liés aux opérations en devise.*

Les dépenses sont en hausse en raison d'avances de frais pour le congrès de Nanterre de 2025 (+12 766 €). Cette hausse se justifie aussi par la régularisation du soutien financier aux revues, Activités & Laboreal (+3 000 €) avec un rattrapage des financements de l'exercice précédent. Le troisième poste de dépense en augmentation depuis l'exercice précédent (+2 055 €) concerne la maintenance du site internet. Cette dépense recoupe 2 300 € de maintenance du système informatique avec notre nouveau prestataire Lucmer plus 4 654 € de maintenance hors forfait de notre ancien prestataire Spirit. Les dépenses liées à Spirit sont à présent à jour et terminées.

Nous avons aussi repris les subventions auprès de nos commissions (+1 470 €). Les dépenses « logiciels » ont aussi augmenté (+197 €) en raison d'un abonnement Zoom.

Les dotations aux amortissements sont un mécanisme comptable qui impute les dépenses en lien avec le paiement du site sur 10 ans. Ce montant peut donc être multiplié par 10 pour obtenir les dépenses déjà réellement engagées au regard de la trésorerie réelle de l'association.

Un État comparatif des dépenses sera inséré à la clôture afin d'avoir un réel comparatif sur les dépenses engagées au cours des différents exercices.

Le poste de notes de frais se décompose ici de la manière suivante :

Compte	Libellé	2025-2026
62570300	Remboursements Frais CA	517,21
62570200	Remboursements Frais JPR	2 097,09
62570500	Remboursements Frais Histoire	338,40
62570600	Remboursement Frais AGIS+	381,30

Produits – Encaissements

Les produits encaissés sont exprimés pour un volume global de 91 161,88 € décomposés de la manière suivante :

Compte	Libellé compte	Montant
70623000	Congrès Nanterre	78 658,29
75600000	Cotisations	12 490,00
75800000	Produits Divers	13,59
		91 161,88

Le congrès de Nanterre a permis de rééquilibrer la trésorerie, générant un fort bénéfice. C'était aussi l'ambition de cet évènement organisé par le CA en collaboration avec l'université de Nanterre, faute de candidat pour cette année-là. Quant aux encaissements liés aux cotisations, ils sont en nette baisse en rapport à l'exercice précédent (- 34 303 €). Cette baisse peut s'expliquer. En effet, le montant des cotisations dans le bilan correspond aux cotisations perçues entre le 1er juillet 2025 et le 30 juin 2026. L'exercice comptable étant à cheval sur deux années alors que les cotisations sont annuelles, cette somme correspond à une partie de 2025 et de 2026 voir des retards de paiement des exercices précédents. Ce qui explique en grande partie la baisse est que l'appel à cotisation a été tardif (avril 2026) en raison de la refonte de la plateforme de gestion des adhérents. Dans le cadre de ce bilan financier, les cotisations 2026 prises en compte sont en réalité celles perçues sur 3 mois (d'avril à fin juin). Nous continuons encore à percevoir

des cotisations pour 2026 non prises en compte dans ce bilan mais qui le seront dans le prochain exercice. En 2025, nous avons eu un pic de règlement des cotisations (+46 793 €), sûrement en raison :

– de l'organisation du congrès 2025 sur Paris Nanterre qui a incité les adhérent·es à régulariser des retards de paiement pour bénéficier du tarif préférentiel lors de l'inscription ;

– peut-être en partie en lien avec l'organisation du congrès, une hausse de nouvelles adhésions (plus 30) ;

– l'appel à cotisation a été réalisé plus tôt (contrairement à 2026).

Il n'est pas sûr que nous ayons un pic semblable dans les futurs exercices. Nous verrons dans le budget prévisionnel la somme envisagée pour l'exercice suivant.

SYNTHÈSE DES DÉPENSES ET DES RECETTES

Dépenses		
Frais fonctionnement CA & Commissions Self		**3 333**
Remboursements Frais CA	517	
Remboursements Frais JPR	2 097	
Remboursements Frais Histoire	338	
Remboursement Frais RP2	0	
Remboursement Frais AGIS+	381	
Remboursement Frais communication	0	
Secrétariat Permanent		**15 019**
Honoraires Secrétariat	10 800	
Honoraires Comptables	4 219	
Fonctionnement		**15 220**
Box archives	15	
Frais Bancaires	1 145	
Logiciels	873	
Maintenance SI (Lucmer)	2 300	
Cotisations – FEES	1 016	
Cotisations – IEA	1 112	
Subventions Revues (ARPAC, LABOREAL)	8 000	
Bulletin	549	
Assurances	210	
Actions Spécifiques		**12 766**
Avances Organisation Congrès Nanterre	12 766	
Concours Vidéo Master	-	

Exceptionnel		**6 154**
Maintenance SI hors forfait (Spirit, ancien prestataire) Rattrapage subvention Revue Laboreal	4 654 1 500	
Total Dépenses		**52 492**
Dotations aux amortissements (site internet)		5 749
Total Charges		**58 241**
Recettes		
Recette Congrès Cotisations Membres		78 658 12 490
Produits Divers		13
Total Produits		**91 162**
Résultat Exercice (Bénéfice)		**32 921**

À noter que les dépenses du fonctionnement du CA et des commissions restent à la baisse malgré le fait d'avoir attribué à chaque commission un soutien de 1 500 €. Ces dernières n'ont pas eu l'utilité de cette dépense sur l'exercice en cours. La commission JPR organise plusieurs évènements en présentiel, ce qui génère plus de besoin financier et explique la somme dépensée. Ils ont aussi besoin de recruter car ils ne sont que deux, comme dit précédemment. Ces déplacements en territoire sont alors précieux pour recruter au-delà des échanges riches et appréciés qu'ils permettent.

Le CA a décidé de poursuivre ses réunions en distanciel pour des raisons de coût mais il sera tout de même organisé un CA en présentiel par an à partir du prochain exercice. Pour les années de congrès, il a été décidé que cette réunion en présentiel serait faite à l'occasion du congrès, comme ce fut le cas pour le congrès de Nantes. Ainsi, une part importante des déplacements sont couverts par les organisations des membres du CA, ce qui réduit les dépenses. Les dépenses « secrétariat permanent » et « fonctionnement » constituent des dépenses « habituelles » pour fonctionner. À noter la baisse des frais de maintenance à associer au changement de prestataire. Sur l'exercice 2024-25 nous avions 4 899 € de dépense, pour 2 300€ sur cet exercice. De même, notons un retour « habituel » aux subventions de nos revues Activités et Laboreal.

Quant aux « Actions Spécifiques », il n'y a pas eu de candidatures pour le concours vidéo des interventions de fin d'étude des étudiant·es en master, donc pas de dépense. Par contre, les avances pour l'organisation du congrès de Nantes 2026 ont eu lieu mais cet argent sera reversé si le congrès est bénéficiaire.

Sur les dépenses « Exceptionnel », sont comptés le règlement de la maintenance hors forfait de notre SI avec notre ancien prestataire Spyrit ainsi que le rattrapage de soutien financier à la revue Laboreal. Ces dépenses sont exceptionnelles et ont régularisé notre situation financière.

Comme précisé précédemment, les dotations aux amortissements sont un mécanisme comptable qui impute les dépenses en lien avec le paiement du site sur 10 ans.

Du point de vue des recettes, on note une hausse par rapport à l'an passé mais elle est due essentiellement au bénéfice du congrès de Nanterre. Quant aux cotisations, nous vous renvoyons aux commentaires précédents dans la présentation des produits – encaissements.

PRÉVISIONNEL 2026/2027

DÉPENSES		
Frais fonctionnement CA & Commissions Self		**12 089**
Frais CA (12 membres)	4 000	
Frais secrétariat congrès 2026	589	
Frais JPR	1 500	
Frais Histoire	1 500	
Frais RP2	1 500	
Frais AGIS+	1 500	
Frais communication	1 500	
Secrétariat Permanent		**15 020**
Honoraires Secrétariat	10 800	
Honoraires Comptables	4 220	
Fonctionnement		**15 234**
Box archives	15	
Frais Bancaires	1 150	
Logiciels	890	
Maintenance SI (Lucmer)	2 300	
Cotisations – FEES	1 000	
Cotisations – IEA	1 120	
Subventions Revues (ARPAC, LABOREAL)	8 000	
Bulletin	549	
Assurances	210	
Actions Spécifiques		**22 985,8**
Avances Organisation Congrès Nantes 2026	15 766,96	
Avances frais missions CO/CA	1 138,84	
Intégration des Actes congrès 2026	500	
Bourse à l'initiative	2 500	
Recherche Self+	2 500	
Concours Vidéo Master	580	
Total Dépenses		**65 328,8**
RECETTES		
Recette Congrès		50 000
Cotisations Membres		37 000
Total Produits		**87 000**
Résultat Exercice (Bénéfice)		**21 671,2**

Ce budget prévisionnel correspond à la période du 01/07/2026 au 30/06/2027. En raison de cette temporalité, les bénéfices du congrès de Nantes sont en partie connus, le bilan n'est pas encore fait mais les organisateurs ont été en mesure de donner une approximation. À noter en rouge dans le tableau, des dépenses effectuées en avance pour l'organisation du congrès de Nantes, le temps que les inscriptions ouvrent. À ce jour, ne possédant pas encore le bilan financier du congrès, ce n'est qu'une prévision des recettes dont une part des avances devraient être ajoutée. Ce prévisionnel est donc basé sur un scénario à la baisse.

Le fonctionnement financier « habituel » enclenché sur l'exercice précédent est reconduit. Les subventions pour les revues et les commissions sont reconduits et les rattrapages pour les revues sont achevés. Nous provisionnons toujours une somme pour la bourse à l'initiative même si depuis plusieurs années nous n'avons pas eu de candidatures. Il est aussi budgété une somme pour une nouvelle initiative « Self Recherche + ».

Au regard du fonctionnement, plusieurs pôles de dépenses restent maintenus : le secrétariat permanent, la prestation comptable.

Nous allons pouvoir bénéficier dans l'exercice à venir, des pôles de dépenses qui ont été retravaillés depuis deux ans, notamment celui de la maintenance informatique qui a réduit (2 300 € au lieu de 4 899 € dans l'exercice précédent) en raison du changement de prestataire maintenance informatique.

Même si le fonctionnement budgétaire retrouve un équilibre, le CA a tout de même décidé de maintenir ses réunions en distanciel pour l'année à venir à l'exception d'un CA dans l'année. La situation financière de la Self repose tout de même sur un bénéfice du congrès. Et l'absence de congrès en 2027 appelle à la prudence budgétaire le temps que celui de 2028 arrive. Dans l'hypothèse qu'un congrès ait lieu tous les deux ans, ces deux exercices à venir vont permettre de mettre à l'épreuve notre fonctionnement budgétaire.

Les dépenses régulières de l'association s'élèvent à 65 329 € pour l'année à venir. En tenant compte d'entrées de cotisation à 37 000 € (25 000 € par année, et comme nous n'avons encaissé que 12 000 € de cotisation 2026, il reste environ 12 000 € à encaisser pour 2026), il manque environ 28 000 € pour s'auto-financer sans le congrès. Nous attirons ici l'attention des membres sur la nécessité, pour la pérennité de l'association, d'être à jour du règlement de leurs cotisations qui représente un soutien indispensable. La trésorerie de la Self reste liée au résultat du congrès pour assurer son fonctionnement.

LES AXES DE TRAVAIL À MENER POUR LE CA

Seront repris ci-dessous les axes de travail pour 2026-27.

• Organiser un évènement en l'absence d'un congrès

Le 60ème congrès aura lieu en Belgique à Liège du 18 au 20 octobre 2028 sur le thème « Les mutations technologiques et l'intelligence artificielle » organisé par un collectif d'universitaires piloté par Stéphane Safin de l'Université de Liège. Les institutions partenaires sont l'Université Libre de Bruxelles, l'Université de Mons, l'Haute École Louvain en Hainaut et la Belgian Ergonomics Society. Frédéric Luzi et Loic Grosdemouge assurent le suivi du congrès pour le CA.

Il n'y aura donc pas de congrès en 2027. Il a été spécifié dans la charte des congrès que les congrès pouvaient avoir lieu tous les deux ans pour favoriser le temps de l'organisation, mais aussi le temps de contribution.

Cependant, le CA souhaite tout de même organiser un évènement pour maintenir un lien avec la communauté et permettre aux adhérent·es et non-adhérent·es d'échanger. Le format, la date et le contenu restent à définir mais ce sera sous forme de webinaire et il sera gratuit pour les adhérent·es.

• Développer les adhésions : poursuite des actions

Cet axe de travail reste un axe important pour développer notre société savante. Nous allons poursuivre des actions comme :

– Un évènement « SELF à Vous » organisé par la SELF et le RESACT en lien avec la commission Communication, le jeudi 21 janvier 2027 à Albi, sur le thème : « Agir ensemble dans et pour les territoires : quelles pratiques collaboratives pour accompagner les évolutions du travail ? »

  « SELF à Vous » est un rendez-vous pour aller à la rencontre des professionnel·les de l'ergonomie et de la prévention sur les territoires, ainsi que des étudiant·es. Ouverte à toute personne intéressée, cette rencontre est un temps d'interconnaissance et de dialogue autour des conditions d'exercice du métier. Pour cette édition, la SELF s'associe au RESACT (Recherche Scientifique pour l'Amélioration des Conditions de Travail), réseau local qui rassemble des professionnel·les de différents horizons (ergonomes, psychologues, médecins du travail, préventeurs, juristes, formateur·ices, universitaires, institutionnel·les, consultant·es et acteur·ices en entreprise) autour de conférences, présentations d'ouvrages et ciné-débats. Ce sera l'occasion de croiser des expériences et des regards sur les évolutions du travail en Occitanie.

  Informations pratiques :
  * Format : journée complète, avec repas le midi et apéritif en fin d'après-midi.
  * Lieu : Hôtel d'entreprise Inopod – 8 avenue Pierre-Gilles de Gennes, 81000 Albi.
  * Participation : gratuite sur inscription au préalable, dans la limite de 50 places ; seul le repas du midi (18,50 €) est à la charge des participant·es.

– Le travail d'analyse de l'enquête auprès des adhérent·es lancée en avril 2025 va se poursuivre à travers un groupe de travail constitué pour dégager des axes de travail.

– Changer de banque

Depuis quelques années, nous éprouvons de grosses difficultés de communication avec notre banque « la BNP » située à Marseille. Les frais bancaires sont aussi trop importants. Le projet est donc de faire le changement dans l'année. Ce sera aussi l'occasion de travailler avec une banque plus en accord avec nos valeurs.

• Suivi et continuité des congrès : consolider l'organisation des congrès

Le groupe recherche (notamment les membres impliqué·es dans les conseils scientifiques des congrès) en lien avec les membres du CA qui ont contribué et suivi l'organisation des congrès vont mener un travail sur la capitalisation de l'organisation de congrès à travers deux axes :

– Mise à jour de la charte des congrès, intégrant les questions liées à l'usage de l'intelligence artificielle ;

– Rédaction d'un guide à destination des organisateur·ices du congrès, incluant un rétro-planning, et intégrant également les questions liées à l'usage de l'intelligence artificielle.

Le groupe recherche continuera aussi les actions engagées de suivi du comité scientifique, d'accompagnement des candidatures à l'organisation des prochaines éditions, etc.

• Les projets du groupe Recherche

Outre l'implication du groupe recherche dans des projets transversaux, plusieurs chantiers engagés en 2025-2026 se poursuivent, et de nouveaux projets sont lancés :

Structuration et visibilité de la recherche

– Réalisation de la cartographie de la recherche disponible sur le site Internet de la SELF, à partir des catégories définies cette année dans la base de données adhérent·es. Ce chantier, engagé en 2025-2026, s'inscrit dans la durée et se poursuivra au-delà de cette seule année.

Financement de la recherche

– Poursuite du dossier de demande de mécénat : après avoir constitué le dossier permettant à la SELF de faire reconnaître son statut de société savante, l'objectif pour 2026-2027 est de faire aboutir cette démarche, préalable nécessaire pour que la SELF puisse ensuite solliciter des mécènes, avec pour visée, a minima, un soutien au financement de l'organisation des congrès.

– Poursuite de l'Appel à Projet « SELF Recherche + » : suivi de la réalisation des projets lauréats de la première édition au cours de l'année 2027, avec une possible réédition de l'appel à projet selon les retours de cette première édition.

IA et ergonomie

– En lien avec la commission communication, lancement d'une série d'échanges sur le thème « IA et ergonomie » (calendrier non défini à ce stade), pouvant prendre des formes variées (ateliers d'échange, webinaires, etc.), organisée autour de plusieurs axes de réflexion : la place de l'IA dans la pratique des ergonomes, dans la recherche en ergonomie, dans l'enseignement de l'ergonomie, ainsi que l'impact de l'IA sur les usager·es des services et les évolutions des activités servicielles. Un premier échange a eu lieu le 8 juillet, et va se poursuivre à compter de la rentrée.

– Dans un second temps, production de supports à destination des membres (bulletin, numéros de revue, etc.) de manière à valoriser les contenus issus de cette série.

- **Développement de partenariats**

Le CA lance un projet de réflexion globale sur le développement de partenariats avec différentes associations de ORME, revues (Activités, Pistes, Laboreal, Santé & Travail) et éditeurs comme Octarès. L'objectif est d'explorer des possibilités de mutualisation d'outils, d'avantages réciproques pour les adhérent·es et de visibilité lors des congrès, ainsi que d'envisager de nouvelles collaborations, notamment avec *Parlons Peu, Parlons Ergo*.

- **Assurer la continuité des Affaires internationales**

Suite à la fin du mandat de Bernard Michez au CA, le groupe Affaires internationales devra nommer un nouveau membre pour assurer le lien avec la FEES. Entre autres travaux, nous prévoyons d'effectuer un suivi du projet de Convention internationale sur l'ergonomie, en veillant à ce que la Self y soit représentée. Nous participerons aussi aux réunions du Conseil de l'IEA, rédigerons des synthèses de ses newsbriefs, et étudierons la possibilité de soumettre des candidatures aux différents prix de l'IEA. Il s'agit ici en appui avec le groupe recherche d'encourager le rayonnement international avec notamment :

– Relancer de la communication auprès des membres pour encourager des candidatures au IEA Kingfar Award et au prix IEA Fellow.

Nous avons également pour objectif de capitaliser sur la dynamique positive du congrès 2026, pour resserrer nos liens avec les ergonomes de l'activité au niveau international, en différents lieux du monde, et approfondir des opportunités de collaboration avec d'autres associations d'ergonomie. Dans cette perspective, la SELF pourrait engager une dynamique d'évènements multicentriques associant différents lieux, réunissant diverses associations, institutions et communautés de pratiques autour de thématiques partagées, et renforçant de cette façon une approche de l'ergonomie, fondée sur la co-construction des connaissances, le dialogue entre les acteur·ices et la prise en compte des enjeux sociaux, environnementaux et territoriaux.

Toujours en lien avec le groupe recherche, les collaborations interdisciplinaires et internationales seront à développer et renforcer :

– Poursuite des échanges avec ABERGO.
– Exploration de collaborations avec le Canada, entre autres.
– Exploration de collaborations interdisciplinaires (AGRH, société de médecine du travail, psychologie du travail, etc.), notamment pour favoriser des échanges lors des congrès. L'appel à projet « SELF Recherche + » peut également y contribuer.
– Construction d'une liste de relecteur·ices pour des revues internationales.

- **Relancer la bourse à l'initiative, le concours vidéos sur les interventions de fin d'étude des étudiant·es en master et « Self Recherche + »**

La situation financière le permettant, nous souhaitons relancer la possibilité de bénéficier d'une bourse pour un projet innovant destiné à soutenir l'ergonomie. Ce dispositif existe depuis quelques années. Mais nous avons décidé de le relancer depuis l'an dernier mais aucun projet n'a été soumis. Nous devons alors repenser la communication sur cette « Bourse à l'initiative ». Dans le même temps, nous espérons avoir des candidat·es pour l'appel à projet « Self Recherche + », qui lui soutiendra des projets de recherche.

Le concours vidéo sur les interventions de fin d'étude des étudiant·es en master peine aussi à avoir des candidat·es, pour ne pas dire aucun l'an dernier. Nous souhaitons alors aussi revoir la communication à ce propos.

LES PROJETS DES COMMISSIONS

• Commission JPR

Comme évoqué précédemment, le bureau est aujourd'hui composé de Julien Benoist en qualité de président et de Juliette Tran en qualité de trésorière. Le bureau affiche une réelle volonté de poursuivre les actions déjà menées par la Commission en préservant sa philosophie et son utilité originale au sein de la communauté. La commission a toujours un projet de recrutement de 2 nouveaux membres afin d'assurer les projets existants de la commission et sa pérennité sur le long terme, ainsi poursuivre son développement.

À ce jour, le manque de personne au sein de cette commission ne permet pas de prévoir plus de dates, la commission espère recruter afin d'organiser des ateliers.

• Commission RP2

Pour l'année 2026, la commission a lancé une réflexion avec une note interne pour mettre en place une journée d'étude autour du thème : « Écologie, Ergonomie et prévention des risques ».

Également, elle a établi un projet de table ronde pour le congrès de la SELF de Nantes qui a pour sujet : « Développement des technologies dites émergentes : place et rôle du dialogue social ». Cette table ronde s'inscrit dans le prolongement de la journée d'étude de novembre 2024 qui avait pour objet : « Développement des technologies du virtuel, de la robotique et de l'IA : quels opportunités, impacts et perspectives ? » (Journée en partenariat avec l'Université de Picardie Jules Verne, l'Aract Hauts de France et l'association Ergopicard).

• Commission Histoire

En 2026/2027, la Commission poursuivra la réalisation d'entretiens (plusieurs sont déjà programmés et en cours de réalisation) et le travail de leur valorisation avec la rédaction de nouveaux repères thématiques permettant d'accéder plus aisément à leur lecture en fonction du centre d'intérêt recherché. Elle poursuivra la réflexion sur l'archivage des photos et recherchera également à se renforcer. Les dépenses prévues au budget de 2026-2027 concernent essentiellement les frais liés aux réunions en présentiel.

• Commission « communication »

Trois axes principaux de travail pour l'année à venir :

– Reconduire et développer les ateliers d'échanges, dans la mesure où il y a à la fois un constat de frugalité et de succès. Il est proposé de poursuivre et enrichir les collaborations avec les autres commissions de la Self et les associations d'étudiant·es. La commission porte l'ambition d'augmenter leur fréquence, avec un objectif de cinq temps d'échange par an, soit un rendez-vous quasi bimensuel. Sur le plan organisationnel, la commission se propose d'organiser un temps d'échange en présentiel en lien avec un évènement de la Self.

– Accompagner les évènements « SELF à Vous » en territoire, un projet est déjà prévu pour début 2027 en Occitanie (comme évoqué précédemment).

– Poursuivre et développer les partenariats entre les commissions de la Self avec les commissions Recherche, Activité Genre Intersexualité Santé, Histoire de l'Ergonomie, Jeunes Pratiques en Développement et Risques professionnels et Représentation du Personnel RP2. Un premier temps de travail a eu lieu avec la commission Recherche sur le thème de l'IA. Ces partenariats peuvent donner lieu à l'enrichissement de la série parole d'ergonomes et de

nouveaux ateliers d'échange. Le CA soutient la commission pour renforcer la collaboration entre les commissions (au nombre de 5 à ce jour).

- **Commission AGIS+**

Le programme d'actions 2026-2027 s'articulera autour de l'organisation de webinaires et de journées d'échanges, favorisant le partage des connaissances et la mise en réseau des acteur·ices. Il comprendra également des communications scientifiques et l'organisation de symposiums dans le cadre du congrès Self 2026 et du congrès de l'IEA 2027, afin de valoriser les travaux menés et de contribuer aux échanges scientifiques dans ces espaces de référence.

CONCLUSION

Après une année fortement mobilisée par l'organisation du congrès de Nanterre, nous avons pu poursuivre les chantiers engagés et développer de nouvelles initiatives. Le congrès de Nantes a constitué un temps fort de cette année, par la richesse des échanges scientifiques et professionnels, mais aussi par les rencontres et les moments de convivialité qui font vivre notre communauté. Je tiens à saluer l'engagement du collectif organisateur et de toutes celles et ceux qui ont contribué à sa réussite.

Notre situation financière s'est améliorée grâce aux résultats du congrès de Nanterre et aux efforts de maîtrise des dépenses. Cette évolution nous a permis de retrouver des marges de manœuvre pour soutenir les revues, les commissions et les projets de notre société savante. Elle nous invite à envisager l'avenir avec davantage de sérénité, tout en restant attentif·ves à la fragilité de notre équilibre. L'absence de congrès en 2027 nous rappelle la nécessité de poursuivre la réflexion sur nos ressources et sur les moyens de soutenir nos activités dans la durée. Les adhésions et le règlement des cotisations demeurent, à cet égard, un soutien essentiel à notre fonctionnement collectif.

Cette année témoigne aussi de notre volonté de faire vivre la SELF au plus près des préoccupations de ses membres. Les actions des commissions, la structuration de la commission Communication et la création d'AGIS+ ouvrent de nouveaux espaces de réflexion et de participation. Le lancement de « SELF Recherche + », les ateliers d'échange et la préparation d'un prochain « SELF à Vous » en Occitanie traduisent notre souhait de soutenir les initiatives et de renforcer les liens entre recherche et pratique. La nouvelle plateforme de gestion des adhésions constitue également un appui pour faciliter la relation avec l'association.

Ces avancées nous encouragent, mais elles ne prennent tout leur sens que si chacun·e peut y trouver sa place. Mieux faire connaître nos actions, comprendre les attentes des adhérent·es et donner envie à de nouvelles personnes de nous rejoindre restent des enjeux importants. Les liens entretenus au sein d'ORME, nos relations avec les instances européennes et internationales et les échanges engagés avec ABERGO participent à cette ouverture. Ils nous permettent de porter ensemble les questions qui traversent notre métier et notre discipline.

Je tiens à remercier chaleureusement les administrateur·ices, les membres des commissions, notre secrétariat administratif, nos partenaires et l'ensemble des adhérent·es pour leur contribution à la vie de la SELF. Je remercie tout particulièrement Rafaël Weissbrodt, qui achève son second mandat, pour son travail dans les affaires internationales, l'organisation scientifique de nos congrès et, plus globalement, son engagement dans la vie de notre association. Mes pensées vont également à celles et ceux qui nous ont quitté·es cette année et dont les travaux, les engagements et les rencontres continuent de nourrir notre communauté.

L'année à venir sera l'occasion de faire vivre d'autres formes de rencontre, de poursuivre les projets engagés et de préparer les prochaines étapes de notre vie associative. Je souhaite que nous puissions continuer à construire une SELF accueillante, attentive à la diversité des pratiques et capable de soutenir celles et ceux qui font avancer l'ergonomie au quotidien. C'est avec confiance dans notre capacité à agir ensemble que je me réjouis de poursuivre ce travail avec vous toutes et tous.

Alexis CHAMBEL
Président de la Self

Glossaire des acronymes

AGIS+ : Activité, Genre, Intersectionnalité, Santé

ARPEGE : Association pour la Recherche en Psychologie Ergonomique et Ergonomie

ARTEE : Association pour la Reconnaissance du Titre d'Ergonome Européen

CE2 : Collège des Enseignants Chercheurs en Ergonomie

CNU : Conseil National des Universités

CICAT : Commission d'Instruction des Candidatures au Titre

CREE : Centre of Registration of European Ergonomists

EJC : Ergonome Junior Certifié

FEES : Federation of European Ergonomics Societies

GAS : Genre, Activité, Santé

ICSI : Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle

IEA : International Ergonomics Association

JPR : Jeunes Pratiques en Réflexion (commission de la Self)

IMdR : Institut de Maîtrise des Risques

OIT : Organisation Internationale du Travail

ORME : Organisation Représentant les Métiers de l'Ergonomie

PISTES : Perspectives Interdisciplinaires Sur le Travail Et la Santé

RJCE : Réseau de Jeunes Chercheurs en Ergonomie

RP2 : Risques Professionnels et Représentation du Personnel

SELF : Société d'Ergonomie de Langue Française

Candidatures reçues pour intégrer le Conseil d'Administration de la Self

Cette année, 2 postes d'administrateur·ices sont à pourvoir au Conseil d'Administration.

Un administrateur est membre sortant du Conseil d'Administration :

- Rafaël Weissbrodt, en fin de 2ème mandat

Une administratrice en fin de premier mandat est candidate à sa réélection :

- Vanina Mollo

Une nouvelle candidature a été reçue :

- Eva Goulois

Vanina MOLLO
Ipst-Cnam
Maison de la Recherche et de la Valorisation
75 cours des sciences - 118 route de Narbonne
31062 Toulouse Cedex 9

À Toulouse, le 21 septembre 2026

À l'attention de Véronique Ruiz-Jimenez,
Secrétaire générale de la SELF

Objet : Candidature au renouvellement de mon mandat au Conseil d'Administration de la SELF

Madame la Secrétaire Générale,

Par la présente, je souhaite vous faire part de ma candidature au renouvellement de mon mandat au Conseil d'administration de la SELF.

Après une première période d'engagement au sein du Conseil d'administration, je souhaite poursuivre ma participation à la vie de notre association et continuer à contribuer à ses réflexions et à ses actions. Cette expérience m'a permis de mieux appréhender les enjeux liés au fonctionnement et au développement de la SELF, et a renforcé mon souhait de m'investir dans la vie collective de notre communauté professionnelle.

Je vous remercie de l'attention portée à ma candidature et vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de mes sincères salutations.



Chers et chères collègues,

Je souhaite, par ces mots, vous adresser ma candidature afin de rejoindre le Conseil d'Administration (CA) de la Société d'Ergonomie de Langue Française (SELF).

Actuellement en fin de parcours doctoral en Ergonomie, je souhaite aujourd'hui prendre part à la vie collective de notre société savante. La SELF occupe une place particulière dans notre communauté, notamment dans sa contribution à faire vivre une discipline plurielle constituée de mondes très variés, dont celui de la recherche, de la pratique et de la formation des futur·es ergonomes ; des mondes qu'elle cherche à mettre en dialogue. En cela, elle participe à construire une communauté composée de ces différent·es acteur·rices ; une communauté dans laquelle peuvent s'exprimer des parcours, des pratiques et des points de vue différents et dans laquelle peuvent être discutées les évolutions de la discipline. C'est à cette dynamique collective que je souhaite à mon tour contribuer.

Convaincue que l'hétérogénéité qui constitue notre communauté est l'une de ses plus grandes forces, j'aimerais contribuer à la préservation des espaces où peuvent se rencontrer ces différentes positions, postures et trajectoires. Il me semble en effet que la richesse de notre discipline tient moins à l'uniformité des regards qui la composent qu'à sa capacité à les faire dialoguer. Ceux-ci sont également un matériau riche pour poursuivre le développement et la trajectoire que la SELF engage depuis maintenant plus de soixante ans. Ainsi, je souhaite faire ma part afin de poursuivre les dynamiques entreprises et travailler avec les membres du CA à faire de la SELF un espace toujours plus ouvert et accessible, dans lequel chacun·e puisse trouver une manière de prendre part à la vie collective, quels que soient son parcours, son statut ou son degré d'implication dans la communauté. Dans la mesure où les conditions d'accès à la vie de la communauté animée par l'association ne sont pas neutres, je tiens ainsi à participer à la réflexion collective concernant leurs modalités, tout en prenant en compte les réalités sociales et matérielles de celles et ceux qu'elle vise à rassembler.

Mes expériences associatives, depuis près de six ans, tout comme ma position de jeune chercheuse en fin de parcours doctoral, me placent dans un observatoire particulier de notre communauté. Elles m'ont permis d'éprouver concrètement ce que ces espaces peuvent produire : des rencontres, des partages d'expérience et de connaissances, ainsi que la création de ressources utiles à la diffusion et la visibilité de la discipline. Mes précédents engagements m'ont surtout convaincue de la valeur du *faire* collectif, je sais désormais qu'une association se construit par les contributions de chacun·e, autant que par la capacité à créer les conditions pour que ces contributions puissent se rencontrer, se confronter et s'enrichir mutuellement.

Cette candidature est aussi pour moi une manière d'entrer davantage dans la vie de la SELF, d'en comprendre plus finement le fonctionnement, les rouages et les enjeux ; tout en découvrant aussi plus largement le travail qui permet de faire vivre notre société savante.

C'est avec cette envie de participer, d'apprendre et de contribuer à la vie de la SELF que je vous propose aujourd'hui ma candidature au Conseil d'Administration. Je vous remercie pour votre attention et pour la confiance que vous pourrez accorder à ma candidature.

Eva Goulois

Conditions pour devenir Membre de la SELF

Les candidat·es devront satisfaire à au moins deux des critères suivants :

- avoir suivi une formation diplômante en ergonomie ou dans un domaine en rapport étroit avec l'ergonomie,
- exercer une activité professionnelle de recherche, d'enseignement ou de pratique en ergonomie ou dans un domaine en rapport étroit avec l'ergonomie,
- avoir contribué au développement de l'ergonomie, attesté par des publications scientifiques, des études qui font référence, ou des actions reconnues dans le domaine.

Toutefois, des candidatures ne répondant pas strictement à ces critères pourront être retenues sur proposition du Conseil d'Administration.
Chaque dossier comprend un curriculum vitae, une lettre de demande d'adhésion ainsi qu'une lettre de parrainage/marrainage d'un·e membre de la Self.

DÉLÉGUÉE AUX CANDIDATURES

Vanina MOLLO

E-mail : candidature@ergonomie-self.org

La cotisation annuelle est actuellement de 95 Euros

Conditions pour devenir Membre de la SELF selon le statut

Il existe 3 statuts différents : le statut étudiant·e, le statut retraité·e, le statut en recherche d'emploi.

- **Le statut étudiant** comprend les étudiant·es en formation initiale, les personnes qui poursuivent des études en thèse ou en formation par alternance, les membres déjà adhérent·es de la Self reprenant une formation académique. Le dossier comprendra les mêmes documents que pour devenir membre, il faudra y ajouter la copie de la carte d'étudiant·e de l'année en cours ou d'une attestation de scolarité. Chaque année, il est obligatoire de fournir l'attestation de scolarité de la nouvelle année universitaire. En fin de son parcours de formation, tout·e étudiant·e peut rester membre en changeant de statut et moyennant le changement du montant de sa cotisation.
  Le montant de la cotisation annuelle est de 20€.
- **Le statut retraité·es** : les membres partant à la retraite sont invité·es à le signaler au secrétariat pour bénéficier d'une cotisation réduite de moitié.
  Le montant de la cotisation à 47,50€.
- **Le statut en recherche d'emploi** : il peut être obtenu lors de la candidature ou faire l'objet d'un changement de statut. Il est nécessaire de fournir une attestation de France Travail chaque année lors de l'appel à cotisation.
  Le montant de la cotisation est de 20€.

Pour toutes autres démarches (changement de nom ou d'adresse, etc.) s'adresser au :

SECRÉTARIAT DE LA SELF
Marie GIUDICELLI
625 Chemin des Bousquetiers
83136 Néoules
Tél : (+33)6 87 61 48 26
Email : marie.giudicelli@ergonomie-self.org

Pour la gestion administrative, les comptes rendus du Conseil d'Administration et l'organisation des Assemblées Générales :

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SELF
Véronique RUIZ JIMENEZ
E-mail : veronique.ruiz-jimenez@ergonomie-self.org



Société d'Ergonomie
de Langue Française